

# Plan directeur d'aménagement de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

Directeur de projet: Jacques Reeves, architecte - Collaboration: LBCD – génie civil



Octobre 2002 / Révision: Août 2003

# Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

**PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT**  
Conception : Jacques Reeves, architecte

**PLAN D'AMÉNAGEMENT DU SITE**  
Version + VLAN Paysages, architectes paysagistes  
(voir document séparé)

**NOUVEAUX BÂTIMENTS**  
Jacques Reeves, architecte / conception



Ce document présente les grandes orientations de mise en valeur du site de l'Oratoire.

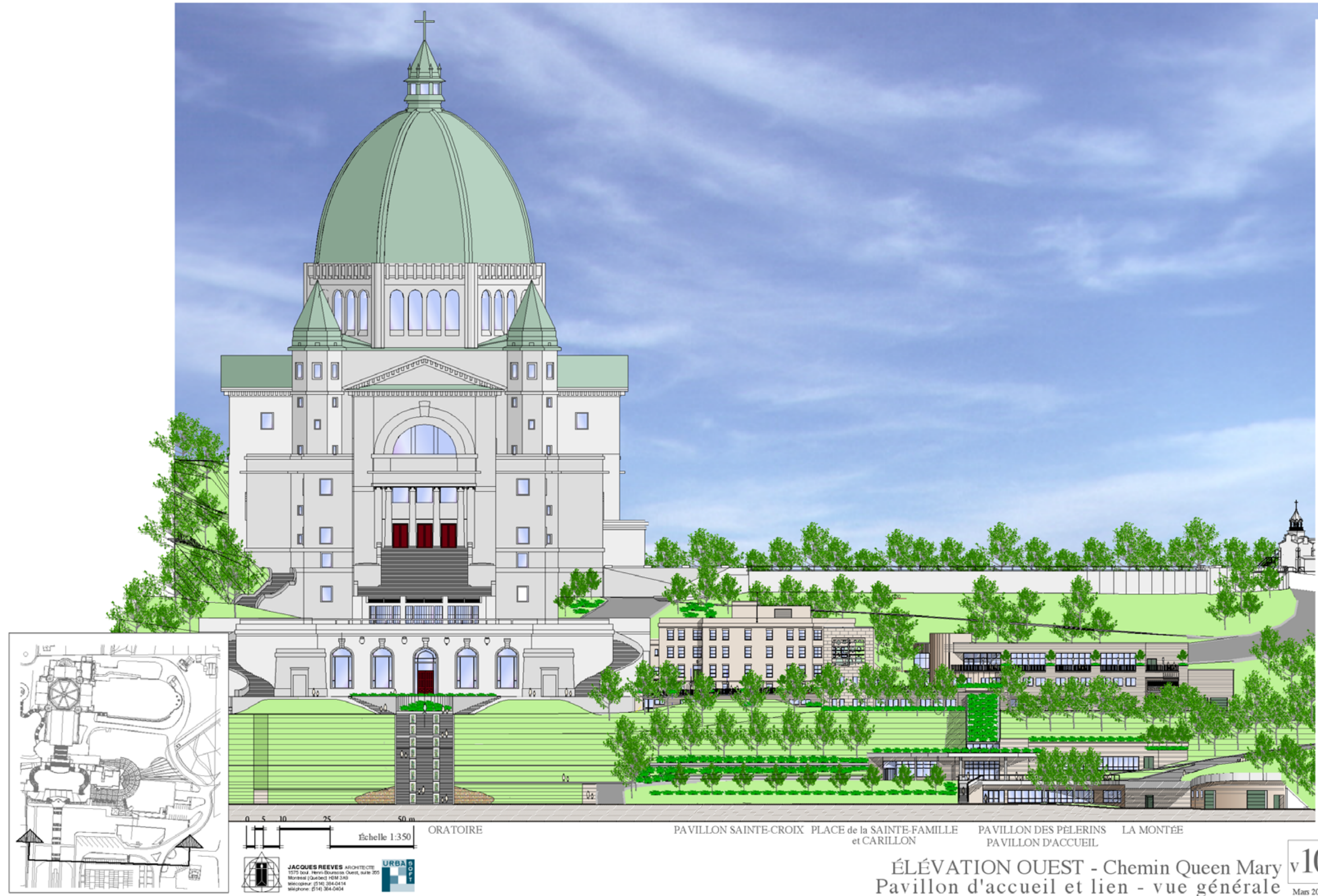
L'évolution du site au cours des 100 premières années a inspiré les pères de Sainte-Croix à célébrer le départ du prochain centenaire en 2004 avec des aménagements qui leur permettront de corriger de nombreuses lacunes. Il est devenu nécessaire de procéder à une restauration d'envergure de l'ensemble du site élargi pour le rendre fonctionnel, sécuritaire et répondre aux besoins d'une clientèle différente – plus internationale, multi-confessionnelle, touristique, vieillissante, parfois en perte d'autonomie et/ou handicapée.

Le sanctuaire de l'Oratoire constitue un apport patrimonial très significatif pour les Montréalais en particulier et pour les Québécois, en général. L'œuvre du frère André a eu pour effet de protéger et d'embellir une portion importante du Mont-Royal et d'offrir aussi un symbole de spiritualité dont nous avons tous besoin. C'est dans cet esprit que les professionnels depuis deux ans étudient les meilleures façons de satisfaire les objectifs spirituels, culturels et fonctionnels du site et de ses bâtiments afin d'offrir aux habitués et visiteurs des aménagements à la hauteur de leurs attentes.

Jacques Reeves, architecte, directeur de projet

Montréal, le 1<sup>er</sup> octobre 2002





JACQUES REEVES ARCHITECTE  
 1575 boul. Henri-Bouasse Ouest, suite 305  
 Montréal (Québec) H3M 3A9  
 télécopieur : (514) 384-0414  
 téléphone : (514) 384-0404



ÉLEVATION OUEST - Chemin Queen Mary  
 Pavillon d'accueil et lien - vue générale v10  
 Mars 2003

## Chronologie partielle des communications et rencontres

ENTRE LES REPRÉSENTANTS DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH ET LES REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL DU 29 MAI 2000 AU 30 SEPTEMBRE 2002

**29-05-2000** Rencontre Jacques Reeves (OSJ) et Gilles Galipeau (SDEUM)

Remise d'un document provisoire sur le plan directeur d'aménagement et l'étude de circulation (SOMER 1997).

**12-07-2000** Lettre de Jacques Reeves (OSJ) à Gilles Galipeau (SDEUM)

Présentation d'un premier plan directeur d'aménagement, demande spécifique sur le réaménagement de l'entrée sur Queen Mary et demande de commentaires à la Ville sur l'ensemble du plan.

**20-09-2000** Lettre de Jacques Reeves (OSJ) à Gilles Galipeau (SDEUM)

Présentation d'une mise à jour du plan directeur.

**26-02-2001** Lettre de Jacques Reeves (OSJ) à Carole Paquette (SDEUM)

Rappel des demandes présentées à Gilles Galipeau et demande de rencontre.

**28-03-2001** Communication d'Hélène Benoit (SDEUM) à Jacques Reeves (OSJ)

Première information donnée à l'Oratoire sur le processus d'approbation du plan directeur d'aménagement, le rôle des comités consultatifs et la nécessité d'une consultation publique.

**12-04-2001** Rencontre de Jacques Reeves (OSJ) et des représentants du Service de développement économique et urbain (Gaétan Rainville, Carole Paquette, Hélène Benoit et Luce Lafontaine)

Rappel de l'information sur les documents qui doivent être présentés par l'Oratoire et le processus d'approbation. Demande par la Ville d'information sur l'historique du développement du site.

**03-05-2001** Présentation orale pour avis préliminaire du plan directeur d'aménagement par Jacques Reeves (OSJ) à la Commission Viger

**06-06-2001** Soumission du plan directeur d'aménagement par Jacques Reeves (OSJ) à Gaétan Rainville (SDEUM)

Le dossier de l'Oratoire est présenté par Hélène Benoit et les représentants de l'Oratoire répondent à quelques questions.

**13-07-2001** Lettre de Gaétan Rainville (SDEUM) à Jacques Reeves (OSJ)

Rappel des procédures d'approbation du projet énoncées précédemment.

**08-08-2001** Présentation du plan directeur d'aménagement au Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels

Appréciation du projet lors d'une séance à huis clos. Rapport et commentaires remis à l'Oratoire le 27 août.

**04-09-2001** Rencontre entre les représentants de l'Oratoire (Jean-Pierre Aumont, c.s.c. et Pierre Dionne) et les représentants de la Ville (Pierre Bouchard, Gaétan Rainville, Carole Paquette, Hélène Benoit, Bertrand Bergeron)

Rencontre demandée par la Ville le 15-05-2001. Information par l'Oratoire des objectifs et composantes du plan directeur d'aménagement. Rappel de l'information par la Ville du processus d'approbation qui devra être suivi. Insistance de la Ville sur l'appui des groupes d'intérêts au projet.

**25-09-2001** Rencontre entre les représentants de l'Oratoire (Jacques Reeves et Pierre Dionne) et les représentants de la Ville (Carole Paquette, Hélène Benoit, Nancy Chouari)

Communication verbale des remarques de la Commission Viger suite à la rencontre du 03-05-2001. Révision des remarques du Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels. Information sur l'émission possible d'un permis de construction par étapes pour le pavillon Sainte-Croix.

**06-11-2001** Rencontre entre Jean-Pierre Aumont, c.s.c. et Jacques Reeves (OSJ), et Carole Paquette et Hélène Benoit (SDEUM)

Demande par le SDEUM d'une maquette du site.

**11-01-2002** Rencontre entre Jean-Pierre Aumont, c.s.c., Jacques Reeves et Pierre Dionne (OSJ), et Céline Topp, Gaétan Rainville, Hélène Benoit et Sylvie Champagne (SDEUM)

Identification des modifications nécessaires au plan directeur avant la présentation du projet par le service d'urbanisme au Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels. Désignation de Sylvie Champagne pour coordonner le dossier en l'absence d'Hélène Benoit.

**30-01-2002** Rencontre informelle avec les membres du Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels

Présentation des objectifs poursuivis et des problèmes que le plan d'aménagement veut solutionner. Accord du CCMPBC sur les grandes lignes.

**01-02-2002** Rencontre entre Jean-Pierre Aumont, c.s.c., Jacques Reeves et Jean-Eudes Guy (OSJ), et Hélène Benoit, Anne-Marie Dufour et Jean Laberge (SDEUM)

Identification par le SDEUM de nouvelles modifications qui doivent être apportées avant la présentation au CCMPBC : circulation, lien mécanique, emplacement du pavillon d'accueil.

**05-02-2002** Rencontre entre Jean-Pierre Aumont, c.s.c., Jacques Reeves, Jean-Eudes Guy et Pierre Dionne (OSJ), et Céline Topp, Hélène Benoit, Anne-Marie Dufour et Jean Laberge (SDEUM)

Identification des modifications apportées au plan directeur d'aménagement depuis 1 an et expression par le SDEUM d'un accord pour qu'un rapport positif soit présenté par les fonctionnaires au CCMPBC.

**06-02-2002** Rencontre formelle avec les membres du Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels

Avis préliminaire favorable du CCMPC avec recommandations. L'avis final sera donné par le CCMPBC après études des modifications proposées et présentation d'une maquette.

**05-03-2002** Rencontre arrondissement CDN/NDG (Brousseau – Rainville) et OSJ

Information sur le projet et le rôle de l'arrondissement dans le processus de consultation / décision.

**05-03-2002** Rencontre OSJ/Service des parcs sur le site

Accord sur les corrections à apporter.

**06-03-2002** Comité consultatif de Montréal sur la protection des biens culturels

Avis favorable émis par le comité sur l'ensemble du plan directeur

**17-04-2002** Participation de l'OSJ aux rencontres préparatoires au Sommet du Mont-Royal

**22-04-2002** Lettre du SDEUM à l'OSJ permettant le début des travaux

Identification des travaux qui peuvent être réalisés dès mai 2002

**26-04-2002** Obtention du permis de construction pour les escaliers mécaniques

Émis après accord du CCMPBC.

**03-06-2002** Remise au SDEUM de nouvelles propositions et modifications au plan d'aménagement

**03-07-2002** Lettre du SDEUM confirmant l'accord sur les propositions présentées par l'OSJ le 3 juin

**12-09-2002** Rencontre SDEUM / OSJ

Mise à jour du dossier et accord sur l'ensemble du plan directeur.

**13-09-2002** Rencontre à l'Oratoire avec SDEUM et le Service de prévention des incendies

Demande du SPIM aux ingénieurs

**18-09-2002** Obtention du permis de construction pour la réparation et la brique du Pavillon Sainte-Croix

**19-09-2002** Information transmise par le SDEUM à l'OSJ pour la régularisation des titres de propriété

**01-10-2002** Dépôt par le SDEUM du plan directeur d'aménagement de l'OSJ au comité consultatif

**02-10-2002** Rencontre de l'Oratoire avec le SDEUM  
Accord pour la présentation au CCU, CAU, CCMPBC des dernières propositions. Accord du SDEUM communiqué au Ministère des finances et au Ministère des Affaires municipales et de la métropole pour l'octroi d'une subvention à l'Oratoire dans le cadre du programme Québec-Municipalités

**0310-2002** Rencontre avec Les Amis de la Montagne, Héritage Montréal et la Société d'histoire de la Côte-des-Neiges

Accord des groupes d'intérêt sur les modifications apportées

**08-10-2002** Présentation par les représentants de l'Oratoire du plan directeur d'aménagement au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'arrondissement Côte-des-Neiges / Notre-Dame-de-Grâce

Avis favorable et recommandations

**30-10-2002** Présentation par les représentants du SDEUM du plan directeur d'aménagement au CCMPBC

Avis favorable avec demandes de correction au carillon, à l'escalier principal devant la crypte et au Pavillon des pèlerins (éliminer l'appentis et réduire la longueur)

**22-11-2002** Annonce par le MAMM d'une subvention de 8 millions dans le cadre du programme Québec-Municipalités

**29-11-2002** Présentation par les représentants du SDEUM du plan directeur d'aménagement au Comité d'architecture et d'urbanisme (CAU)

Avis favorable



**13-12-2002** *Rencontre Oratoire et SDEUM*  
Étude des commentaires du CCU et du CAU, clarification des réserves émises par le CCMPBC et identification des corrections nécessaires pour l'obtention d'un avis favorable final

Résumé des demandes retenues après les rencontres avec le CCU, le CAU et le CCMPBC :

- 1) ne pas déménager la petite chapelle
- 2) diminuer la masse du Pavillon des pèlerins
- 3) éliminer l'appentis sur le Pavillon des pèlerins
- 4) revoir le design de l'escalier principal devant la crypte
- 5) camoufler les fenêtres du plateau avec un talus
- 6) détacher le carillon sans pignon du pavillon des pèlerins

**05-02-2003** *Présentation par les représentants du SDEUM au CCMPBC*

Avis favorable du Comité des avis du CCMPBC suite aux dernières propositions apportées par l'Oratoire à son plan directeur d'aménagement

**19-02-2003** *Décret sur l'Arrondissement historique et naturel du mont Royal*

Annonce par les ministres et le maire que les mesures de transition mises en place permettront aux projets déjà amorcés d'aller de l'avant

**03-03-2003** *Présentation par les représentants du SDEUM du plan directeur d'aménagement de l'Oratoire aux représentants de la Direction du patrimoine du ministère de la Culture et des communications*

Indication que le ministère ne se prononcera pas à cette étape puisque l'Office de consultation publique tiendra des audiences et que les demandes de permis de construction devront être éventuellement soumis par l'arrondissement au ministère

**10-04-2003** *Finalisation par la Direction de la réglementation du SDEUM du projet de règlement municipal concernant le réaménagement du site de l'Oratoire*

Le document doit être soumis au comité exécutif de la Ville de Montréal avant la tenue d'audiences par l'Office de consultation publique. Avant de procéder, un avis favorable doit être émis par la Direction du patrimoine du ministère de la Culture et des Communications.

**20-03-2003** *Dépôt du projet au ministère et à la Commission des biens culturels*

**17-04-2003** *Rencontre des représentants de l'Oratoire et de ceux de la Direction de Montréal du ministère*

Expression de réserves de la part du ministère

**02-05-2003** *Rencontre des représentants de l'Oratoire et de ceux de la direction de Montréal du ministère et du Directeur de la Direction du patrimoine*

Présentation de nouvelles propositions jugées insatisfaisantes

**22-05-2003** *Présentation par la Direction du patrimoine du plan directeur d'aménagement aux membres de la Commission des biens culturels*







VUE AXOMÉTRIQUE DU SITE DE L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL – situation existante



# Plan directeur d'aménagement

## CONCEPT ET MÉTHODOLOGIE

Le plan directeur des aménagements proposés pour le site de l'Oratoire Saint-Joseph et des nouveaux bâtiments a été déposé officiellement au service de développement économique et urbain de Montréal une première fois en février 2001. Depuis cette date, des ajustements et modifications importantes ont été apportés au plan d'aménagement sans toutefois changer les principales lignes de force du concept.

Le concept a été élaboré en tenant compte de la valeur historique et patrimoniale du site et des bâtiments ainsi que de toutes les contraintes particulières du lieu. Le programme des besoins en espaces pour les bâtiments et leurs fonctions ainsi que les améliorations souhaitées pour la mise en valeur du site ont été élaborés depuis 1995 par les officiers de l'Oratoire.

La méthodologie utilisée pour la conception en mars 2000 (date du début des nouvelles études de planification) fut structurée sur une compréhension profonde du développement et de l'évolution du site depuis l'acquisition du premier terrain en 1896 et de la construction de la chapelle primitive initiée par le frère André en 1904. Les études et concepts des premiers intervenants, pour le développement de la crypte et de la basilique par les architectes Viau et Venne, ont également servi de tremplin pour que le plan directeur poursuive la démarche initiée par eux.

Le centenaire de l'Oratoire sera donc célébré en 2004 et l'Oratoire souhaite qu'à cette occasion un geste significatif sur l'évolution du site et des améliorations longuement attendues soient réalisées ou en état de le devenir. Ce court échéancier a nécessité la présentation du concept par anticipation de documents et procédures normales qui ont été graduellement réunis et satisfaites depuis la première présentation de février 2001. C'est ainsi que le document " *Analyse des valeurs patrimoniales du site et des bâtiments de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal* " préparé par Caroline Tanguay a été remis en mai 2001. Bien que ce résumé de l'évolution du site et de l'appréciation de sa valeur culturelle ait été déposé trois mois après celui du concept du plan directeur, il ne faudrait pas en conclure que le plan directeur aurait été fait sans une bonne compréhension du caractère exceptionnel du site.

Les premiers mois d'étude ont été vécus sur le site même par le responsable du plan directeur d'aménagement afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires sur l'évolution du site, faire une appréciation profonde des aménagements et des bâtiments tant sur le plan historique que sur les valeurs architecturales. L'auteur étant sur place a donc pu consulter toute la documentation patrimoniale et pertinente que possède l'Oratoire et a été à l'écoute des préposés et responsables qui depuis des décennies ont été témoins des nombreux problèmes que le site présente. L'auteur a été présent aussi lors de grands événements et a pu mieux saisir et comprendre les défis et ainsi définir les critères de conception. Cette démarche était primordiale pour que le concept repose sur des fondations solides et non sur des idées subjectives.





## AU CŒUR DU GRAND PROJET DE L'ORATOIRE

### 1. Axe sacré

- Aménagement d'un lieu de rassemblement devant la statue de Saint-Joseph
- Élimination des croisements piétons/voitures
- Élargissement de l'axe central et amélioration de l'aménagement paysager
- Accueil en haut des escaliers – Statue du frère André

### 2. Plateau

- Ré-aménagement du plateau au niveau de la crypte pour faciliter l'accès et améliorer le déroulement des célébrations
- Création d'une Place de la Sainte-Famille
- Élimination de la circulation et du stationnement des autobus et des voitures devant le pavillon des pèlerins et le pavillon Sainte-Croix

### 3. Pavillon des pèlerins

- Remplacement du pavillon existant par un nouveau pavillon de services accessible aux personnes ayant des problèmes de mobilité. Ce bâtiment offrira les services de la pastorale, salles de rencontres et réunions, cafétéria, boutique des objets de piété et bureaux administratifs
- Mise en valeur du carillon sur la terrasse

### 4. Pavillon d'accueil

- Centre d'accueil et d'information avec salles de réunions et d'expositions
- Lien entre l'accueil (au niveau du stationnement) et le pavillon des pèlerins par un escalier mobile et un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite

### 5. Carillon

- Déplacement du carillon dans une nouvelle structure
- Aménagement d'un paysage naturel près du pavillon des pèlerins

### 6. Circulation

- Création d'un accès plus sécuritaire au site et d'une voie secondaire pour les services
- Élimination des croisements entre les piétons et les véhicules
- Augmentation des espaces de verdure, des plantations d'arbres et des sentiers

### 7. Entre-dôme et lanterneau

- Accès au dôme supérieur et au lanterneau

### 8. Pavillon Sainte-Croix

- Modification du pavillon Sainte-Croix (bureaux administratifs, salles de conférences, ...)

### 9. Bibliothèque, Centre de recherche et autres travaux intérieurs

- Aménagement et agrandissement de la bibliothèque
- Aménagement du nouveau Centre de recherche
- Transformation de l'ancienne bibliothèque en lieu de culte et de recueillement
- Construction de liens mécanisés pour permettre la descente des personnes à mobilité réduite
- de la salle des pas perdus à la chapelle votive et d'ascenseurs reliant la crypte à la Basilique

### 10. Aménagement paysager

- Création de nouvelles aires de repos et de méditation
- Aménagement des nouveaux boisés, des espaces verts et des îlots de fleurs





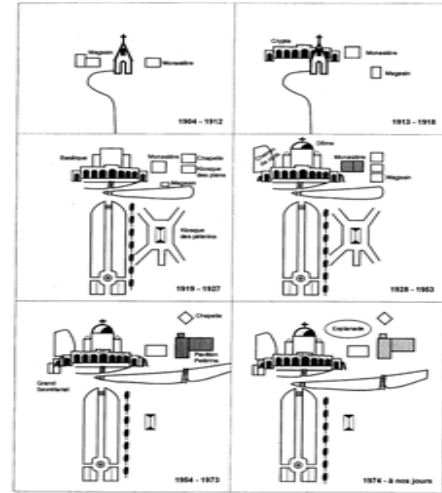


Figure 10 – Schéma évolutif du site de l'Oratoire Saint-Joseph

## TRAITEMENT ÉVOLUTIF DU PARTERRE

Le schéma évolutif du site (voir extrait page 19 du rapport C. Tanguay) et le projet initial des architectes Viau et Venne 1914 (page 22) présentent des écarts importants à noter. En premier lieu, le caractère monumental du traitement du parterre n'a pu être réalisé pour plusieurs raisons dont les limites de propriété, les contraintes du site et certes les coûts excessifs d'une réalisation appartenant aux notions classiques du 19e siècle. On a toutefois retenu la notion de l'axe principal partant de la Statue de Saint-Joseph, l'aménagement de deux petits pavillons et l'enceinte près de Queen Mary. On constate également que l'allée centrale sur le dessin Viau Venne est bordée de divers édicules ou pavillons à chaque palier jusqu'à l'aboutissement devant la crypte. On notera aussi que l'allée était très large atteignant la largeur des 5 ouvertures de la façade de la crypte. Notons enfin deux pignons correspondant à peu près à ceux que nous proposons au toit de la crypte servant entre autre à encadrer le parvis central du toit de la crypte (proposition février 2001).

Le plan directeur proposé tente de rejoindre ou d'assurer une continuité du caractère monumental depuis l'accès rue Queen Mary avec consistance jusqu'à l'aboutissement devant la crypte.

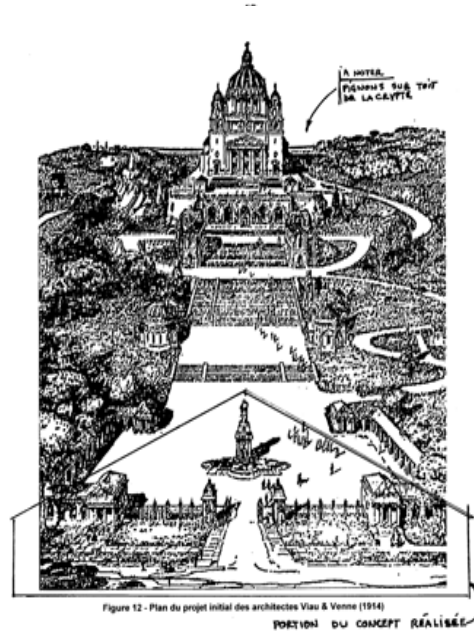


Figure 12 - Plan du projet initial des architectes Viau & Venne (1914)



Figure 16 - Esquisse des architectes Viau & Venne (1924)

La disparition des croisements de l'axe principal par un chemin asphalté est devenu possible depuis l'acquisition des terrains à l'Ouest vers les années 40. Le chemin en lacet en façade illustré sur le dessin de Viau et Venne était très effacé, mais nécessaire à cause des limites de propriété. Notons qu'à l'époque le chemin était peu fréquenté dû au faible taux de véhicules à l'origine. Alors que la majorité des visiteurs accédaient au sanctuaire à pied, aujourd'hui la majorité y parviennent en automobile ou en autocar. L'aménagement éventuel du site maintiendra un tracé du chemin en lacet sous forme de sentier pour piétons.

Le schéma évolutif du site présente un jardin classique bordé d'arbres sur le côté Ouest seulement alors qu'en réalité le jardin est bordé aussi avec des arbres très rapprochés formant la frontière Est du site. Le plan directeur propose donc le maintien de cet encadrement de l'allée centrale et fait disparaître le manque de continuité de l'axe causé par le croisement d'asphalte. Le jardin classique dans la partie basse du site pourra donc être maintenu jusqu'à la crypte où on trouvera la Statue du frère André. Ceci se fera en mettant en valeur les talus ou paliers (comme dans le plan Viau et Venne). L'ascension depuis la place Saint-Joseph jusqu'à la crypte ne serait plus interrompue par un chemin et ainsi le caractère monumental serait plus consistant ou facile à maintenir. La notion de la croix dans l'aménagement du site qui apparaît dans les schémas évolutifs sera désormais renforcée et sans interruption.

Ces principes de base de l'axe sacré principal sont importants à reconnaître et seront élaborés dans les études d'aménagement paysager.

## AXE PRINCIPAL – Mise en valeur et caractère sacré

L'objet des interventions consiste donc à aménager la zone centrale réservée aux piétons, en parterre offrant une consistance de traitement depuis l'entrée rue Queen-Mary jusqu'à la crypte. Les aménagements proposés s'inspirent des prémisses de l'histoire de l'axe, des caractéristiques des dénivellations et des événements qui s'y dérouleront.

Les marches qui ont été construites initialement étaient en bois. Depuis les années 1940, des marches en béton ont été construites de part et d'autre d'une section en bois au centre maintenue pour la prière. Les premiers dessins des auteurs de la crypte et de la basilique montraient des emmarchements très larges semblables aux parvis devant les cathédrales européennes. L'initiative des talus et du traitement classique du jardin revient à la direction de l'Oratoire et son service des ressources matérielles. Le plan de mise en valeur de l'axe s'inspire d'emblée de cet aménagement classique en le maintenant pour la partie inférieure au premier plateau. Le prolongement dans la partie inclinée des talus et des marches se fera en intégrant des tampons de verdure ou de fleurs de part et d'autre des marches en bois qui seront maintenues au centre. Ces bacs de plantations se feront à même les marches en béton actuelles. Ainsi la zone consacrée à la prière sera bien protégée et le site en sera agrémenté par cette continuité fleurie. Le thème des fleurs à l'Oratoire s'inspire des nombreuses illustrations de Saint-Joseph tenant une gerbe de lys à son bras. Présentement, seule la partie basse du site offre un jardin fleuri.

De nouvelles marches, cette fois, avec revêtement en granit, s'ajouteront de chaque côté des bacs. L'allée centrale sera donc élargie d'environ trois mètres. Ce geste ajoute au caractère monumental de l'axe et offre une séquence plus consistante depuis le départ place Saint-Joseph jusqu'à l'accueil devant la crypte qui se fera par une statue du frère André, le fondateur de l'Oratoire. Cette statue du frère André au niveau du sol permettra aux pèlerins d'y toucher et de cet endroit, de se diriger vers l'Est pour la dernière volée des marches menant à la crypte, ou vers l'Ouest pour les services de pastorale et les services aux pèlerins. De nos jours, les pèlerinages se limitent à une marche sur le site même; l'élargissement de l'axe s'inscrit donc dans une volonté d'activités reliées à des événements religieux et répond aussi aux engorgements créés par les groupes de visiteurs venant en autobus. Cet objectif répond ainsi à une demande du service de la pastorale.

Il arrive fréquemment que certaines activités ou célébrations à la basilique attirent des foules considérables et que de nombreux fidèles doivent demeurer à l'extérieur lors de ces événements. L'élargissement de l'axe et l'installation d'éléments contenant des appareils pour l'éclairage et la diffusion du son serviront à cette problématique d'ambiance et de participation extra-murale.

Les aménagements paysagers de la section centrale, soit de la limite Est du site jusqu'à l'axe d'accueil, seront très soignés et avec un traitement manucuré dans l'esprit des parvis et jardins français, tout en soulignant les divers paliers du talus qui font partie d'une caractéristique importante du site.



## AXE D'ACCUEIL

C'est à l'Ouest de l'aire sacrée que sera aménagé tout ce qui appartient à l'accueil des pèlerins et des visiteurs. L'accès piétonnier et ceux qui accèdent par véhicules divers se fera conséquemment dans ce secteur. Dans le contexte actuel, la présence des véhicules et les aires de stationnement dans le paysage du sanctuaire ne sont pas compatibles avec l'environnement de dignité souhaité. Cette situation, tel que déjà mentionnée précédemment, était un mal nécessaire résultant des contraintes du site original. Depuis l'acquisition des propriétés plus à l'Ouest, toute la problématique de la circulation des véhicules peut être repensée. En accordant l'exclusivité du terrain en face de la basilique et de la crypte aux pèlerins ou aux piétons dans un environnement paysager, on dissocie les motorisés. Ceux-ci seront dirigés dans la partie inférieure du site immédiatement à l'approche par la rue Queen Mary. Ceux qui préfèrent l'expérience de la montée à pied en plein air auront des accès fréquents pour emprunter l'axe principal. Les autres qui viennent pour une célébration ou autres activités auront désormais un accès protégé et motorisé pour atteindre en continuité linéaire les différentes composantes de sanctuaire.

Les visiteurs qui arrivent en autobus de la STCUM, en autocar ou en véhicules privés seront accueillis au pied de la colline dans un nouveau pavillon d'accueil où ils obtiendront toute l'information sur le sanctuaire et seront dirigés par les guides pour la visite des lieux. Pour les habitués et ceux qui veulent accéder rapidement aux fonctions des niveaux supérieurs du site, ils passeront tout droit à travers le hall du pavillon d'accueil, via le lien fixe (escalier mobile), et liant le pavillon d'accueil au pavillon des services aux pèlerins. On comprendra que le rapprochement de ces deux bâtiments relève de l'aspect fonctionnel, économique et logique de la séquence des services offerts. On tente aussi de créer par ces constructions un encadrement et une définition de la zone manucurée de l'axe principal et de ses jardins. La partie Ouest du site sera alors fortement boisée. La nouvelle montée qui remplace la structure existante sévèrement détériorée et non sécuritaire, sera bordée d'arbres, existants et nouveaux, depuis l'intersection Queen Mary jusqu'à la partie atteignant l'esplanade. La fréquence de l'accès par véhicule à la partie supérieure sera conséquemment fortement réduite et normalement limitée aux personnes handicapées, navettes et autres véhicules autorisés. L'ouverture partielle de la rue Kingston avec accès contrôlé sera utilisée pour les approvisionnements et les véhicules de services. Occasionnellement, l'esplanade servira de stationnement, et la rue Kingston pourra également servir pour l'évacuation secondaire lors de journées d'affluence. Ceci se produit actuellement environ cinq fois par année.

Le stationnement sera donc contenu au pied de la colline dans une ceinture d'arbres. Ainsi, on obtiendra une ambiance plus agréable au niveau du plateau où les rassemblements en plein air des visiteurs se feront dans un environnement sans monoxyde de carbone, ni de métal bruyant des véhicules. Le nombre de cases de stationnement sur le site sera considérablement réduit pour faire place à de la verdure.



Photos des invasions des véhicules sur le site, situation à corriger

Le nouveau pavillon d'accueil au pied de la colline offrira donc une nouvelle porte d'entrée plus près de la rue, plus facile d'accès, plus évidente et plus appropriée à la clientèle quotidienne d'aujourd'hui. Ce pavillon offrira des salles polyvalentes pour certaines activités communautaires et des salles d'exposition pour se familiariser sur divers thèmes d'art sacré, d'histoire des religions au Québec et d'interprétation sur le sanctuaire même de l'Oratoire Saint-Joseph. Adjacents au pavillon et sous le nouveau chemin de la montée, on retrouvera les équipements et matériel d'entretien du site qui présentement se trouvent dans des enclos à l'extérieur à l'arrière de la résidence Taillefer et désagréables à voir et à entendre. La grande surface du stationnement sera agrémentée par une séparation en deux aires, toutes deux ornées d'arbres ou talus sur les quatre côtés.

Alors que l'axe principal monumental ou axe sacré se veut comme partie intégrale de la symbolique du sanctuaire, l'axe d'accueil appartient davantage à la problématique et la gestion des circulations ainsi que des services aux visiteurs. L'intersection, avec le chemin Queen Mary plus à l'Ouest, répond donc à une gestion logique des piétons et véhicules accédant au site de l'Oratoire et de ses composantes ainsi qu'à celles du collège Notre-Dame.

L'entrée des véhicules des visiteurs et du personnel se fera donc par une seule ouverture sur la rue Queen Mary avec un contrôle sécuritaire pour les piétons et les virages toutes directions des véhicules. L'accès actuel à l'école des Petits Chanteurs du Mont-Royal sera limité et ne servira qu'occasionnellement; l'accès quotidien se fera désormais par le chemin principal du campus.

Le réseau de chemins sur le campus offrira une géométrie et inclinaison plus sécuritaire, plus facile d'entretien, plus durable, agréable et aussi mieux éclairé. Une firme d'ingénieurs en génie civil élabore présentement des plans plus précis pour ces structures et infrastructures qu'il faut aussi corriger. Le plan directeur ne fait que déposer les grandes lignes; les solutions techniques sont présentement à l'étude par ces experts.

La section de l'axe d'accueil constituera la première phase du programme de développement devant être réalisé pour le centenaire.

## PAVILLON DE SERVICES AUX PÈLERINS

Le bâtiment existant a été réalisé en plusieurs étapes en utilisant des techniques de construction différentes, des structures non protégées, bois et/ou acier et en général conçues pour des fonctions autres qui ne répondent plus aux normes d'aujourd'hui. À ceci s'ajoute la vétusté, les problèmes d'accès aux personnes handicapés et l'implantation nuisible du bâtiment pour satisfaire à la mise en valeur du site. Le bâtiment est trop petit et en plus n'offre aucune valeur architecturale ; conséquemment il doit être remplacé.

La démolition du bâtiment se fera après que le pavillon d'accueil aura été complété, lequel logera provisoirement les services alimentaires et le magasin des souvenirs.

## CIRCULATION

Ce sujet traite de l'accès des pèlerins à la rue Queen Mary, du stationnement, du circuit de la navette, de la route publique distincte de l'entrée des piétons, d'une voie de service par la rue Kingston (à renommer) et des différentes allées de services et aires contrôlées de stationnement.

- a) L'accès rue Queen Mary. La proposition est à l'étude avec le partenaire "Service du transport de la Ville" via le service d'urbanisme. L'intention a déjà été soumise, et devra être revue à l'aide du projet d'ensemble révisé.

Cette proposition gère l'entrée des piétons par un feu de circulation avec celle des voitures qui devrait être plus à l'Ouest, entre le grand stationnement et le parc.

- b) L'accès au grand stationnement se ferait via le nouveau chemin d'entrée à l'Ouest et au centre du stationnement. Le bâtiment auberge n'y étant plus, l'aménagement du stationnement, réduit en surface, devient plus efficace.
- c) Les autobus seraient invités à déposer et à reprendre leurs passagers au pied de la colline et les autobus n'auraient plus à monter au pavillon des pèlerins. Ces autobus seraient cachés par des arbres du côté Sud du stationnement et par

des arbustes dans la partie inférieure du talus. Les autobus reprendraient le chemin de la sortie en bouclant avec le chemin de la navette et en passant au centre du stationnement.

La navette emprunterait le chemin actuel à droite de l'axe principal et bouclerait par le stationnement pour aboutir enfin sur la nouvelle rampe d'accès à l'Ouest. La circulation devant le pavillon d'accueil serait limitée aux autobus et aux taxis et cette circulation serait à sens unique.

- d) Le chemin du frère André, aboutissant sur Queen Marie, sera maintenu. Cette zone pavée servira occasionnellement pour le surplus des autobus.
- e) Voies de services. Les chemins de services existants seraient maintenus; accès à l'esplanade, accès au chemin de la croix, accès à la chapelle votive. La proposition ajoute l'utilisation de la rue Kingston qui débouche sur Cedar Crescent pour les véhicules d'approvisionnement et services. Ce chemin pourrait également servir d'évacuation lors de grands événements. Ce chemin serait muni d'un système d'accès contrôlé (barrières).
- f) Aires de stationnement et d'accès à l'Ouest du pavillon des pèlerins. La proposition consiste à favoriser la boucle près du rocher (du bas de l'esplanade) pour la navette et les véhicules spécialisés pour personnes âgées et handicapées. La portion de stationnement actuel serait conservée en partie pour des véhicules autorisés, l'accès au garage des membres du clergé et le stationnement de courte durée, incluant le stationnement pour handicapés.

## Gestion des véhicules / accès / stationnement

Ce dossier a été entrepris avec précision par la firme de génie conseil LBCD en ce qui a trait au tracé de voirie et travaux connexes. Pour bien mesurer l'impact sur les aménagements paysagers existants (la couche végétale), des études sont en cours par les architectes paysagistes et par la firme de Consultations et expertises Phytotechniques, Michel Gagné, ingénieur forestier. Des études de circulation ont servi à la planification de la gestion des véhicules.

## Stationnement

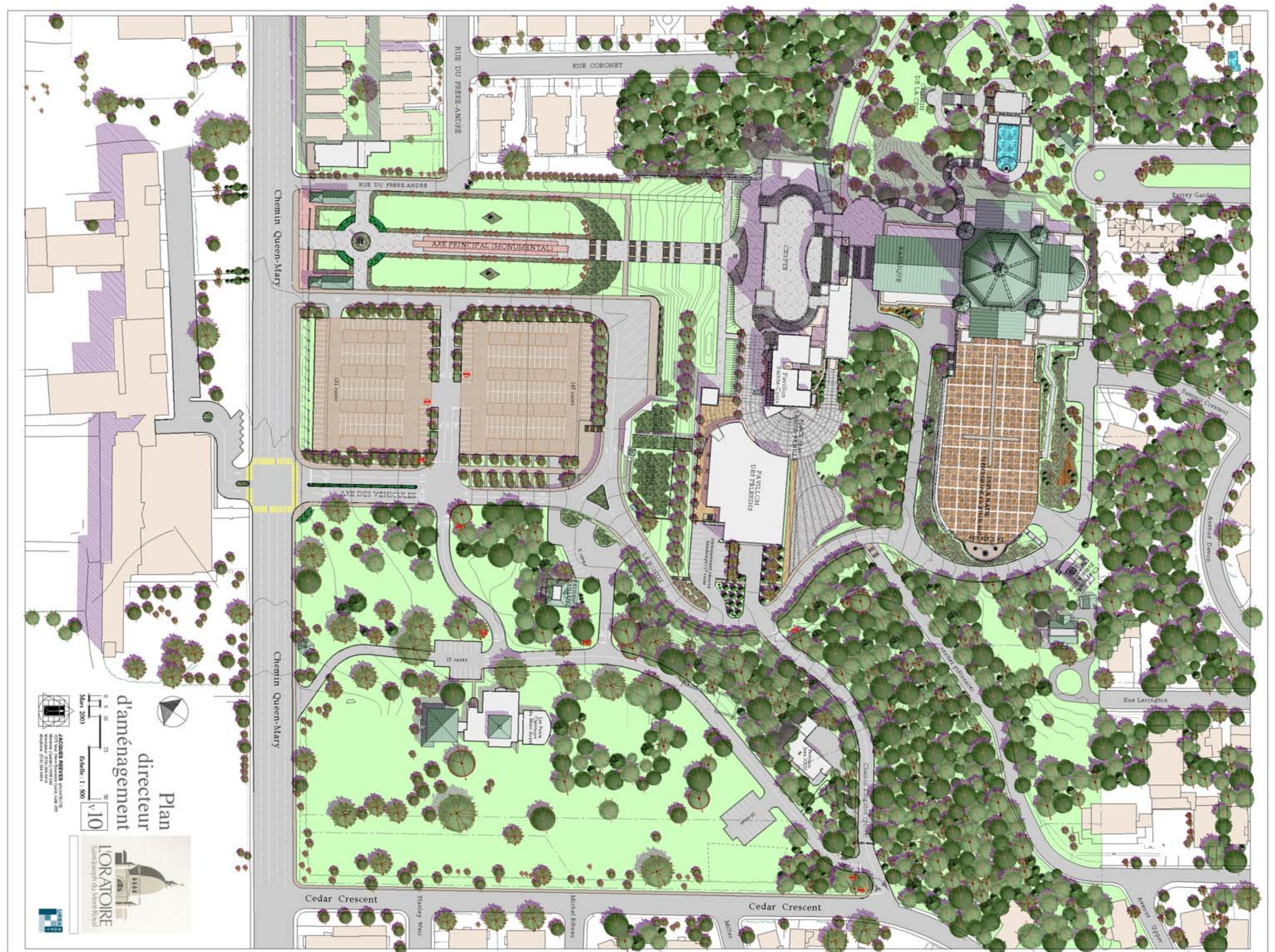
Le stationnement actuel (excluant l'esplanade) offre un total de 584 places pour les automobiles et de 7 places pour les autobus.

Le nouveau décompte des places de stationnement donnera 331 places pour les automobiles et 7 places pour les autobus.



**Plan directeur  
d'aménagement :**

Ce plan illustre les grandes orientations du plan directeur à partir duquel VLAN Paysages et LBDC ont réalisé les plans d'aménagement ainsi que les plans de la voirie





## LE PLATEAU / PLACE DE LA SAINTE-FAMILLE

Présentement, le carrefour de circulation des piétons, autobus, navettes, etc. se situe devant le secteur Ouest, soit entre le pavillon des pèlerins et le monastère et devant ce dernier. Le plan tordu en asphalte n'est pas agréable à voir ni très pratique.

L'accès à la crypte par les personnes handicapés n'est pas possible en façade principale, il faut utiliser l'entrée de la chapelle votive. Même restriction pour les funérailles. Ajoutons que le point de vue de la basilique depuis le stationnement est gêné par le niveau même du stationnement, de la présence quasi constante des autobus et aussi par la volumétrie du monastère. La pollution, le bruit et les odeurs des autobus sont un autre aspect négatif de l'ambiance de ce secteur.

### Les caractéristiques de la proposition :

- a) Créer un plateau au niveau du sol de la crypte pour faciliter l'accès pour tous ;
- b) relier à ce plateau les principales composantes des services aux pèlerins et y aménager des points d'intérêts ;
- c) offrir la possibilité de construire des espaces en dessous pour le service de pastorale, vue sa proximité au monastère et à d'autres services ;
- d) améliorer l'angle de vue de la basilique, soit environ  $\pm 3$  à 4 mètres plus haut ;
- e) procurer une qualité comparable aux toits terrasse situés au pied de la basilique et sur le toit de la crypte ; prévoir que la portion (la partie ronde) entre le monastère et le pavillon des pèlerins serve de lieu de rassemblement ou de célébrations ;
- f) privilégier au point central, l'aménagement d'une sculpture ayant pour thème une scène de la Sainte Famille et nommer cette place – Place de la Sainte-Famille.

### Espaces sous le plateau

Très brièvement, les locaux administratifs et de services pour la gestion des pèlerinages, ainsi que les locaux de gestion de la pastorale ne pouvant être aménagés à même le pavillon Sainte-Croix, ceux-ci doivent y être reliés directement et en continuité, sans avoir à sortir du bâtiment.

C'est ainsi que l'espace sous le plateau, environ 2 mètres plus bas que le sous-sol du pavillon Sainte-Croix, est idéal pour atteindre la continuité recherchée. Il ne serait pas souhaitable d'éliminer ces fonctions en sous-sol pour rejoindre le pavillon des pèlerins par un tunnel comme il en existe un présentement. En effet, la situation actuelle cause d'énormes problèmes de fonctionnement, de perte de temps et de rupture à la continuité recherchée dans les espaces de gestion. La Place de la Sainte-Famille constitue la plaque tournante depuis laquelle on accède à toutes les composantes du sanctuaire. D'où la nécessité ou l'opportunité d'enfin pouvoir accéder sans obstacles au niveau de la crypte par le prolongement de la Place de la Sainte-Famille.

Le plateau se situe donc devant le pavillon Sainte-Croix et son niveau coïncide à peu près avec le niveau de l'allège des fenêtres du sous-sol du pavillon Sainte-Croix.

## Le volume en sous-sol

Pour atténuer le volume sous le plateau, nous préconisons des solutions à même les aménagements du sol dans la zone entre le talus actuel et ladite façade. Provisoirement nous avons augmenté la surface de verdure adjacente au bâtiment pour y planter des arbres et arbustes voir même rehausser le sol jusqu'aux fenêtres.

On peut également aménager un rehaussement du sol de l'autre côté (Nord) du sentier. Ainsi avec l'effet de perspective, le mur sous le plateau ne serait plus visible de loin et très réduit lorsque vue de près.

## LA PETITE CHAPELLE PRIMITIVE

Tous connaissent bien l'importance de cette chapelle dans l'histoire du développement de l'Oratoire et le rayonnement de l'action du frère André gravitant autour de ce bâtiment. Cette humble chapelle doit maintenir sa vocation originale à perpétuité et être fréquentée par le plus grand nombre de visiteurs possibles. Le paysage naturel qui l'entoure correspond bien à son emplacement d'origine ; cet encadrement doit être maintenu autant que possible.



IMAGE FAÇADE DU NOUVEAU CAMPUS



# Les nouveaux bâtiments

## LE PAVILLON DES PÈLERINS

incluant le plateau, la place de la Sainte-Famille et le carillon

## LE PAVILLON D'ACCUEIL

incluant le lien et les services d'entretien du site sous la structure de la montée

## AUTRES CONSTRUCTIONS PROJETÉES

- bibliothèque et centre de recherches et archives
- l'entre-dôme et l'accès au lanterneau

## Critères architecturaux

### a) Intégration au site

Les bâtiments sont enfoncés dans le sol le plus possible afin de réduire la volumétrie des constructions hors terre. Ils sont abaissés jusqu'au niveau du roc et on a aménagé en sous-sol, les fonctions qui peuvent s'abstenir de fenestration.

Les bâtiments sont articulés particulièrement du côté Nord en relation avec les talus pour que les volumes en montant se reculent et épousent la forme des talus.

### b) Traitement des volumes

Un effort particulier est apporté afin de maintenir les volumes dans les formes simples et en conférant une architecture minimaliste et sobre de façon à ne pas distraire l'attention sur les bâtiments du sanctuaire – la crypte et la basilique. Les façades seront en maçonnerie de béton à haute densité – simili-pierre du type pierre versaille. La couleur sera évidemment de tonalité grise tandis que la fenestration en aluminium sera de couleur champagne, identique à celle de la nouvelle fenestration du pavillon Sainte-Croix.



NOTES GÉNÉRALES:  
 POUR TOUS LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGÉS VOIR PLANS VERSION+VLAN PAYSAGES  
 POUR TOUS LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS VOIR PLANS ARCHITECTURE

REVISION	CONCEPTEUR C.TREMBLAY Ing.MBA	NO	119448
3	CHARGE P.LABBE Ing.	NO	45395
DATE	DESCRIPTION POUR APPROBATION		
03/03/17			
REVISION	CONCEPTEUR C.TREMBLAY Ing.MBA	NO	119448
2	CHARGE P.LABBE Ing.	NO	45395
DATE	DESCRIPTION POUR APPROBATION		
03/01/30			
REVISION	CONCEPTEUR C.TREMBLAY Ing.MBA	NO	119448
1	CHARGE P.LABBE Ing.	NO	45395
DATE	DESCRIPTION POUR APPROBATION		
03/01/24			
REVISION	CONCEPTEUR CONCEPTEUR	NO	NO_CONC
REVISION	CHARGE CHARGE_DE_PROJET	NO	NO_CHAR
DATE	DESCRIP_LIGNE_1		
DATE_REV	DESCRIP_LIGNE_2		



**LES CONSULTANTS LBCO**  
 MEMBRE DE TRIM CONSULTING ENGINEERS LTD.  
 Salaberry-de-Valleyfield  
 Tél.: (450) 371-5722  
 Téléc.: (450) 371-6955  
 info@lbcdo.org  
 vpl@lbcdo.org  
 slon@lbcdo.org  
 Vaudreuil-Dorion  
 Tél.: (450) 455-6119  
 Téléc.: (450) 455-6388  
 vaud@lbcdo.org  
 Montréal  
 Tél.: (514) 339-1500  
 Téléc.: (514) 339-1599  
 montreal@lbcdo.com

CLIENT  
**L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH DU MONT-ROYAL**



PROJET  
**AMÉNAGEMENT DU SITE L'ORATOIRE ST-JOSEPH**

TITRE DU DESSIN  
**PLAN D'ENSEMBLE, SCHEMA FONCTIONNEL DE CIRCULATION AVEC GEOMETRIE ROUTIERE**

DISCIPLINE	CIVIL	
ESCHELLE	1:500	25050-1-100
DESSINATEUR	M. QUIRION	DESSIN NO
DOSSIER NO	LOT NO	100
25050-1		



## LE NOUVEAU PAVILLON DES PÈLERINS

Le bâtiment de 3 étages plus sous-sol partiellement hors terre est situé en contrebas par rapport au pavillon Sainte-Croix. C'est pour en atténuer la volumétrie qu'il est ainsi implanté et rapproché du talus pour atteindre le lien provenant du pavillon d'accueil. Cet emplacement libère également un espace convenable côté Sud près du rocher ou falaise Sud pour l'implantation de la chapelle primitive.

### Les caractéristiques de la proposition

- a) Une charpente en acier ou en béton, sécuritaire, un bâtiment très ouvert épousant la forme thématique de la crypte et un dégagement circulaire avec le pavillon Sainte-Croix offrant des perspectives dynamiques et une grande transparence. Ce bâtiment serait doté d'une architecture contemporaine et de très haut niveau de design sans pour autant distraire l'attention sur l'architecture de la basilique et de la crypte.
- b) Chaque plancher serait uniforme facilitant ainsi l'accès aux personnes handicapées. Le bâtiment serait équipé d'un ascenseur et d'un escalier mobile.
- c) **Le niveau inférieur** sous le plateau correspondant au niveau du stationnement existant, profitera de la topographie du site pour offrir une bonne fenestration sur deux côtés.

À ce niveau, seraient aménagés les locaux du personnel des opérations de l'Oratoire et de la gestion des services de soutien à la clientèle. La portion sous le plateau serait propice à l'aménagement de locaux de la pastorale, salles de rencontre ou de réunions. C'est aussi à ce niveau que seraient aménagés un carrefour d'accueil, un bureau général et l'aboutissement du lien rattachant les deux pavillons.

- d) **Le niveau du plateau.** C'est à ce niveau que seraient aménagés le magasin et autres locaux de services à la clientèle. Un kiosque d'information et de distribution de matériel pour la visite y serait aménagé. Sur la partie arrière à l'Ouest du bâtiment seraient aménagés l'entrepôt avec un accès direct pour le service(le magasin), et du côté adjacent, un aménagement pour l'arrivée des marchandises.

Il serait très avantageux pour exercer un bon contrôle de la marchandise d'avoir un seul lieu de desserte pour tous les approvisionnements, sauf ceux de la cuisine et peut-être aussi les chandelles de la chapelle votive. Le service d'approvisionnement devrait emprunter la rue Kingston réaménagée et munie d'un mécanisme d'accès contrôlé.

C'est à ce niveau que se fera le départ des visites guidées. On y retrouvera des salles de regroupements et de services pour les visiteurs. La façade attenante à la *Place de la Sainte-Famille* sera généreusement vitrée afin de renforcer la visibilité et la parenté des activités extérieures de la place, à celles de l'intérieur.

- e) **Le niveau supérieur** – Cafétéria, terrasse et carillon. La cafétéria sera la principale activité et offrira une vue superbe des points d'intérêt du site. On pourrait même au printemps et en été, manger sur la terrasse surélevée. Le carillon serait très visible de la terrasse. Le carillon sera bien perçu de partout et le son atteindrait davantage la portion Nord du site qui est la plus fréquentée du Campus. La cuisine au dessus de l'entrepôt et à l'Ouest serait facile à desservir soit par le niveau moyen ou par le niveau supérieur selon la topographie.

Notons enfin que tout le service alimentaire serait situé au même niveau (cafétéria, casse-croûte, salles à manger, zones réservées)...

- f) L'implantation du pavillon des pèlerins a été proposée à la suite d'une étude approfondie de ses fonctions. L'espace souhaité pour définir la *Place de la Sainte-Famille* est en lien avec le pavillon d'accueil. Cette implantation tient compte de l'intégration au site et de la qualité des espaces publics et leur accessibilité. Notons aussi l'intention d'obtenir un dégagement adéquat pour les pèlerins et l'accès à la *Place de la Sainte-Famille* par la navette et autres véhicules autorisés.

La forme du bâtiment résulte d'une part du dégagement visuel en façade du campus afin de s'éloigner du pavillon Sainte-Croix dans les niveaux hors terre. La forme courbe s'inspire du thème de la forme du toit de la crypte. Cette forme est aussi celle requise pour accéder aux différentes fonctions attenantes à la *Place de la Sainte-Famille*.

Enfin pour estomper la volumétrie, l'étage du service alimentaire a été réduit en façade principale et une terrasse sans toiture, ouverte sur la vue à l'horizon, sera aménagée.

La forme et l'implantation du bâtiment suit donc les lignes de force environnantes; la *Place de la Sainte-Famille*, le dégagement pour rassemblements, la limite ultime de la façade Nord-Ouest et enfin l'accessibilité à l'Ouest pour les véhicules devant desservir le bâtiment.

### Le traitement architectural

À l'étape préliminaire, les dessins présentent des traitements simples des façades. Celles-ci offriront des matériaux de couleurs semblables à ce que l'on retrouve au pavillon Sainte-Croix soit un parement simili pierre, fenêtres en aluminium « light bronze » anodisée.

Le traitement architectural des façades sera développé dans une étape ultérieure. Ceci s'applique à l'ensemble des nouvelles constructions. On pense en particulier au vocabulaire du carillon, de la fenestration et autres matériaux de l'enveloppe des bâtiments. À ce stade, c'est la volumétrie qui importe le plus et le contexte environnant.

La façade Nord présente une hauteur d'environ 12 mètres hors sol, bien que l'étage supérieur soit en retrait de 8 mètres. Du côté de la *Place de la Sainte-Famille* (Est) la hauteur hors terre est de 8 mètres excluant l'appentis. La façade Ouest est en moyenne 10 mètres hors terre.

### PAVILLON D'ACCUEIL ET LIEN MÉCANIQUE

Parmi les problèmes énoncés, celui de l'accessibilité en est un des plus importants à traiter. La dynamique du site offre un grand défi de circulation et l'accueil doit s'affirmer d'une façon plus agréable.

Dans le contexte actuel, tout se passe en haut de la colline et un nombre considérable de visiteurs sont découragés d'avoir à escalader tant de marches pour arriver à leur but. Cette condition a pour effet de surcharger le niveau supérieur de trop de véhicules pendant que le stationnement prévu au pied de la colline est nettement sous-utilisé. En restreignant les véhicules dans la partie basse du site, on conditionne l'emplacement de l'accueil à l'arrivée des visiteurs.

## Objectifs

- a) Amener au pied de la colline un poste d'accueil et y ajouter un centre d'interprétation du sanctuaire. À cette principale fonction s'ajoute une salle polyvalente pour y présenter films, conférences, concerts et réunions/activités qui se tiennent présentement dans le bâtiment désuet de l'auberge. Permettre à ceux qui font la visite éclairée une appréciation globale du sanctuaire.
- b) Cette construction au pied de la colline serait reliée au pavillon des pèlerins par un système d'escaliers fixes et un escalier mobile, les deux à l'abri. Ce lien offrirait une grande transparence pour toujours avoir la vue sur les jardins, la colline, la crypte et la basilique.
- c) En sous-sol et sous la nouvelle structure du chemin d'accès seraient aménagés les locaux d'entretien du paysage incluant les véhicules et les équipements d'entretien.

Les critères de conception de ce bâtiment sont :

- Intégration au site dans la partie basse de la colline,
  - Transparence et évidence d'accès à cette nouvelle porte d'entrée au sanctuaire,
  - Espaces publics dégagés, généreux et évidemment accueillants,
  - Espaces de rassemblements et d'expositions polyvalents avec hauteurs appropriées de 4 à 5 mètres,
  - Intégration en sous-sol des ateliers et véhicules d'entretien du sanctuaire,
  - Traitement architectural sobre et simple pour éviter la distraction par rapport à la crypte et la basilique,
  - Coûts rationalisés (traitements modestes).
- Intégration au site / Le bâtiment a été abaissé jusqu'au niveau du roc. Le sous-sol doit être accessible par le niveau du stationnement et aussi par les véhicules d'entretien à l'arrière de la résidence Taillefer. Les ateliers et locaux techniques ont été relocalisés sous la route afin de permettre la réduction en hauteur, correspondant à un étage.
  - Le rez-de-chaussée, secteur Est est affecté aux visiteurs comme zone d'accueil, il doit d'abord se trouver facilement, être très ouvert et recevoir le maximum de lumière du jour.
  - On trouvera sur ce niveau les présentoirs, tableaux des donateurs, éléments audio-visuels décrivant le sanctuaire, local avec court métrage sur l'Oratoire et le frère André, la salle d'exposition et le centre d'interprétation et enfin le départ du lien menant au pavillon des pèlerins. Seule la façade principale et partie des façades latérales seront hors terre. Le toit de la partie Est sera recouvert d'un sol rapporté pour

offrir une couverture végétale en continuité avec le talus principal. Le toit de la partie Ouest légèrement plus haut sera aussi recouvert de végétaux. Les toits végétalisés sont nécessaires pour maintenir une qualité visuelle agréable pour ceux qui d'en haut regardent vers le bas du site.

- En sortant du bâtiment les locaux techniques, cela nous permet de réduire le volume hors terre et d'aménager au niveau du stationnement, la salle polyvalente servant à des rencontres et représentations.
- Une verrière surplombe le hall d'entrée et offre une ouverture sur le sanctuaire et de même pour le centre d'interprétation situé à l'étage. Cette verrière couvre également le départ du lien ou des escaliers menant au pavillon des pèlerins.
- On a donc enfoncé le volume le plus possible dans le talus pour mieux l'intégrer à la topographie.
- Les formes du bâtiment sont simples et tributaires des fonctions à l'intérieur et des contraintes du site environnant et des aménagements proposés.
- L'implantation du bâtiment est dictée par l'accès au sous-sol, donnant au stationnement principal d'une part, l'encadrement ou limites du site conséquents du tracé de voirie d'autre part et enfin la continuité d'accès à assurer avec les autres bâtiments.
- La lecture de la façade des bâtiments à travers les arbres dans la partie Ouest du site avec les volumes majestueux de la crypte et de la basilique dans le secteur Est illustre bien la marginalité des bâtiments proposés et le respect de la personnalité actuelle du site.

## LE LIEN

Les critères de conception sont :

- Que le visiteur ait une vue constante sur le sanctuaire tout au long du parcours depuis le pavillon d'accueil jusqu'au niveau de la Place de la Sainte-Famille,
- Intégration à l'inclinaison du talus avec ascension et hauteur de vue normale semblable à ce qui existe présentement avec l'escalier en bois (pour escaliers mobiles),
- Les dessins version Juillet illustrent une transparence sur chaque côté tout en maintenant le toit le plus bas possible. Pour estomper l'interruption du talus, le toit sera traité avec de la verdure.

Une vue filtrée à travers des arbres pourrait satisfaire les objectifs de vue sur l'Oratoire et celle souhaitée d'effacer la structure du lien même. Cette notion est présentement à l'étude avec les architectes paysagistes qui examinent aussi la méthode de traiter le toit en plan incliné de verdure plutôt qu'en toiture conventionnelle.

Les dessins illustrent l'intention de pratiquer en tunnel un passage menant à un ascenseur afin de permettre aux personnes en fauteuil roulant d'atteindre le niveau de la crypte à partir du stationnement principal.



Accueil - Chapelle Sixtine à Rome ( photo J.R. mars 2000)



## LE CARILLON

Extrait de : *Le Carillon de l'Oratoire Saint-Joseph.*  
Auteur : Claude Aubin, avril 1992

### En France – origine et valeur patrimoniale

Fondu vers 1952 à la firme Paccard et Frères d'Annecy-le-Vieux, le carillon compte d'abord 48 cloches formant un ensemble de quatre octaves chromatiques, de sol3 à sol7. Le poids des cloches va de 1700 livres à 22 livres.

Ce carillon avait été commandé d'abord pour la Tour Eiffel, mais pour des raisons techniques on avait décidé alors de ne pas l'y installer. Il était donc en disponibilité. La maison Paccard le mit alors gracieusement à la disposition des "Amis des Cloches et Carillons de France".

Ce fut par hasard que le Père Elphège Brassard, c.s.c., à Paris entendit un récital de cloches au parc Voyer d'Argenson. Intéressé par l'instrument et sachant qu'il était en disponibilité, il entreprit donc des démarches auprès des frères Paccard. Ils proposèrent de nous confier le carillon pour la période des fêtes prévues à l'occasion du cinquantenaire de l'Oratoire.

Afin d'ajouter aux notes graves et donner ainsi plus de corps à l'ensemble, les frères Paccard jugèrent préférable de couler trois autres cloches, portant le total à cinquante et une.

Il fallait prévoir un beffroi temporaire, en attendant le campanile définitif. Il fallait surtout assurer sans trop de retard la bénédiction des cloches pour que l'on puisse les faire entendre, en des concerts sacrés, dès le printemps.

La cérémonie pour la bénédiction solennelle des cloches fut donc fixée au dimanche 27 février 1955. Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger, avec le concours de dix évêques et de nombreux prélats, présidait la cérémonie à laquelle assistaient tout près de 10 000 fidèles.

Quelques mois plus tard trois autres cloches furent ajoutées à l'ensemble pour en faire un total de cinquante-six. À l'automne 1955, le carillon était alors "complété" provisoirement en attendant la construction définitive du campanile pour y abriter un instrument d'envergure de soixante cloches, incluant un bourdon de dix tonnes. Actuellement, l'instrument de l'Oratoire est donc un grand carillon quant au nombre de cloches mais il est léger quant au poids de celles-ci.

Le carillonneur Émilien Allard dira de cet instrument : C'est certainement un des plus beaux carillons au monde au point de vue sonorité. À coup sûr, c'est un des ensembles de cloches les plus justes sur lesquels il m'ait été donné de jouer.

Extrait de : *Réaménagement du carillon de l'Oratoire Saint-Joseph.*  
Auteur : Claude Aubin, carillonneur, janvier 1998

### Suggestions plus spécifiques aux besoins de notre instrument

#### 1. Le campanile

Le campanile doit être situé dans un espace calme, vaste et ombragé, où l'on pourrait disposer des chaises ou des bancs disponibles aux pèlerins qui veulent écouter les récitals de carillon.

Dans un campanile, habituellement, les salles se superposent d'un étage à l'autre : le hall d'entrée, la salle du clavier de pratique, le bureau du carillonneur, la salle de la console du carillon et la chambre des cloches. Prévoir aussi, en assez grand nombre, des fenêtres qui ouvrent sur l'extérieur dans le bureau du carillonneur, la chambre de la console du carillon et la chambre du clavier de pratique, pour l'aération nécessaire au bien-être physique et psychologique de l'artiste.

#### 2. La chambre des cloches

Il faut prévoir une chambre des cloches assez vaste pour ajouter, selon toute éventualité, au moins quatre grosses cloches supplémentaires à celles que nous avons présentement :  
un bourdon = pouvant atteindre 10 000 lbs; un si bémol = 6 000; un do = 4 300; un ré = 3 500.

#### 3. Salle de la console du carillon

Il faut que la salle de la console du carillon soit assez vaste pour y recevoir des visiteurs : groupes ou classes de jeunes, etc.  
Y installer aussi un système de haut-parleur pour que le carillonneur entende ce qu'il joue.

#### 4. Bureau du carillonneur

Le bureau privé du carillonneur doit être assez grand pour y aménager un piano, une bibliothèque, des filières, une table de travail, une table d'ordinateur, etc.

#### 5. Salle du clavier de pratique

Le clavier de pratique doit être situé dans une chambre à part, insonorisée, pour permettre aux élèves de carillon de travailler en tout temps sans importuner les autres activités du carillon.

#### 6. Cloches

Le carillon convenable pour l'Oratoire devrait avoir quatre cloches de plus. En ajoutant les 4 grosses cloches, ré, do dièse, do et si bémol, l'instrument serait proportionné à la dimension physique du sanctuaire, comme le sont les grandes orgues de la basilique. Le son du carillon

serait plus grave et majestueux, et par le fait même plus riche et agréable. Le côté musical de l'instrument en serait de beaucoup amélioré.

#### 7. L'installation du carillon

Il faudrait refaire l'installation du carillon d'une façon plus moderne, car l'installation actuelle est désuète. La nouvelle façon d'installer les commandes du carillon se fait aux moyens de "billes de roulement", et permet ainsi un jeu plus facile et beaucoup plus contrôlé.

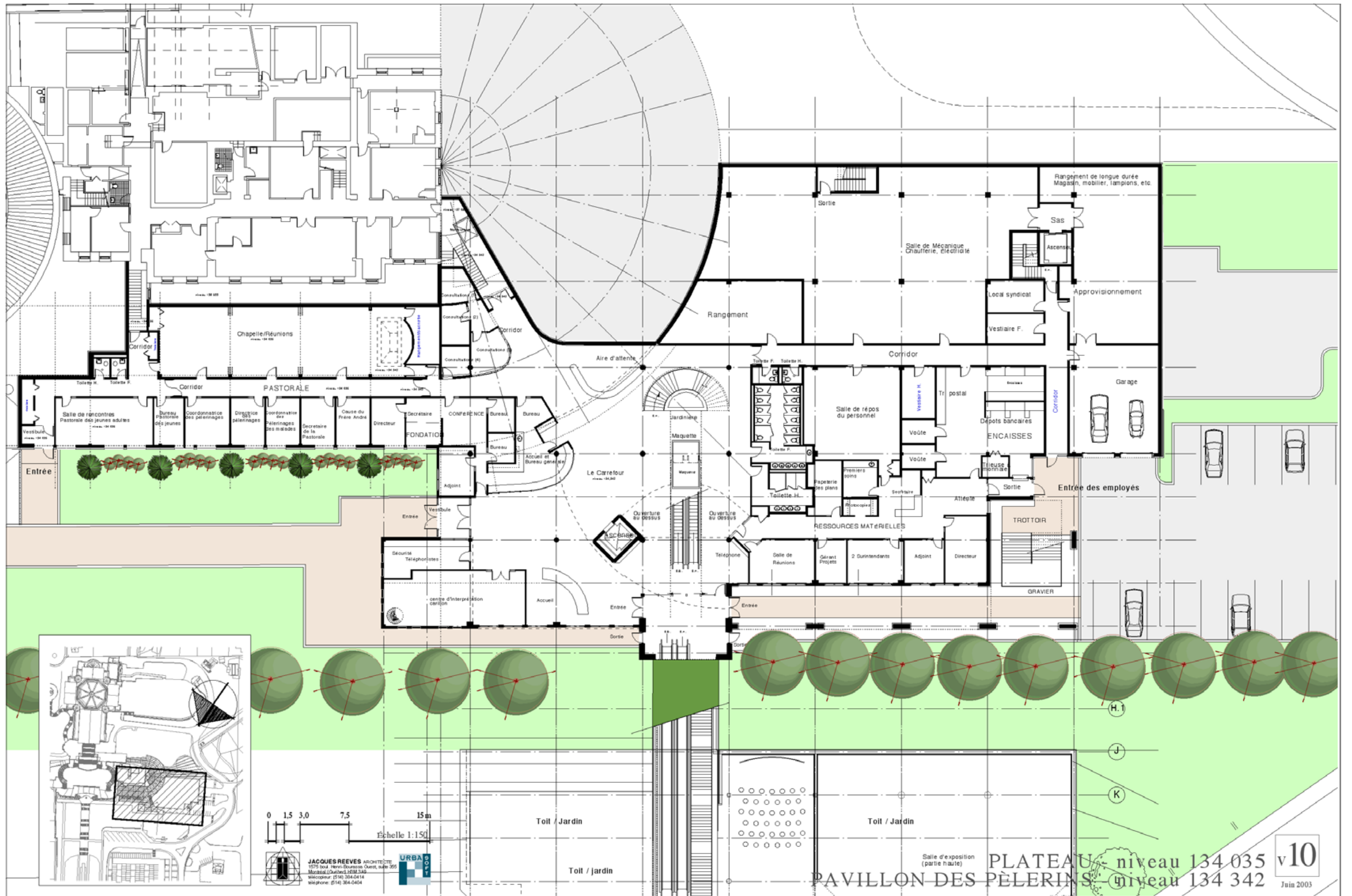
#### 8. Visibilité du carillonneur

À l'occasion de concerts spéciaux, ou autres, prévoir un système de télévision en circuit fermé qui permettrait de voir, au niveau du sol, le carillonneur en action.

#### 9. Centre d'interprétation

Aménager un espace pour que les visiteurs aient une bonne compréhension du fonctionnement de l'instrument, ses origines, sa fabrication et comment le carillon de l'Oratoire se situe par rapport aux autres carillons du monde ou en Amérique.



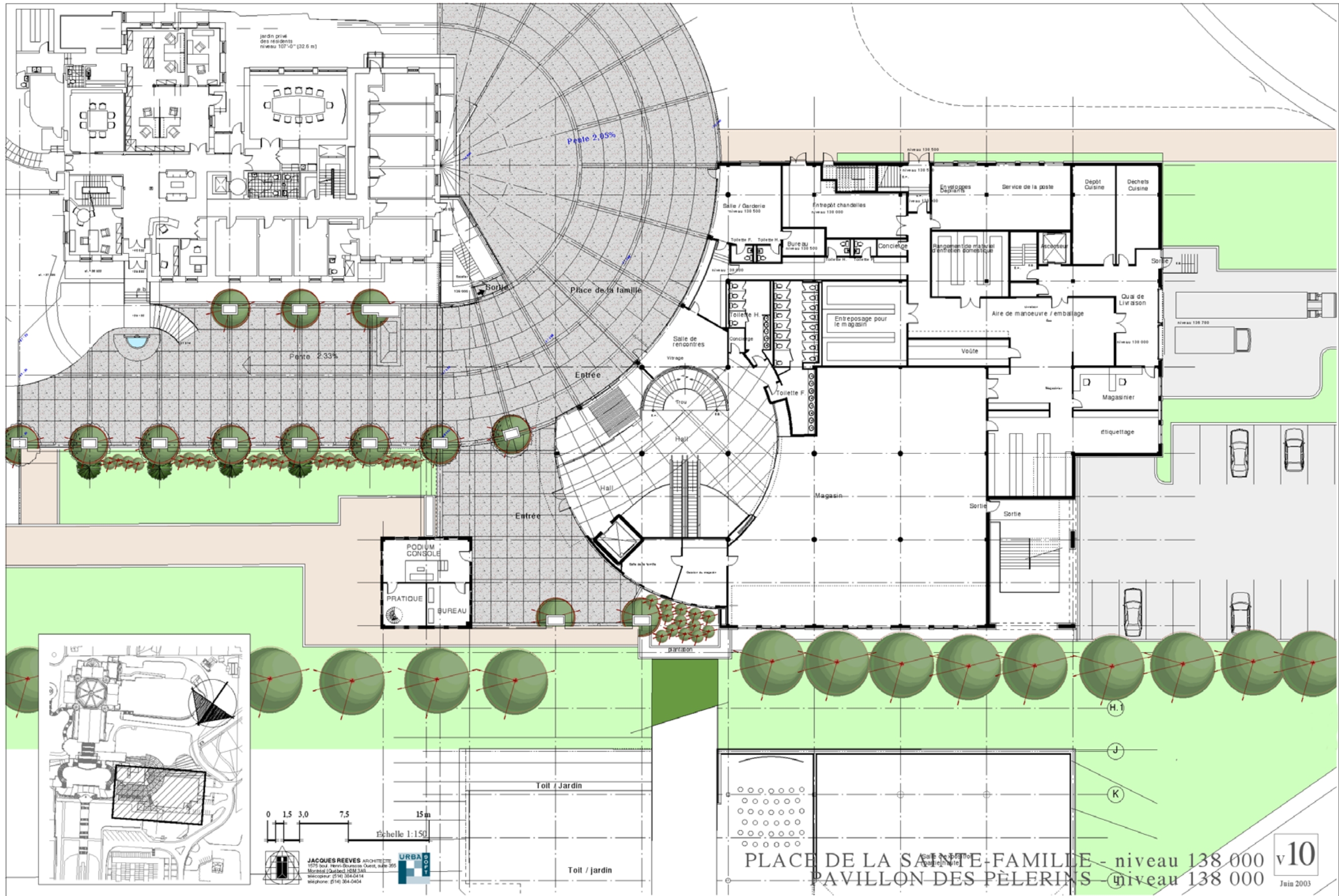


**Plan directeur d'aménagement - Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal**

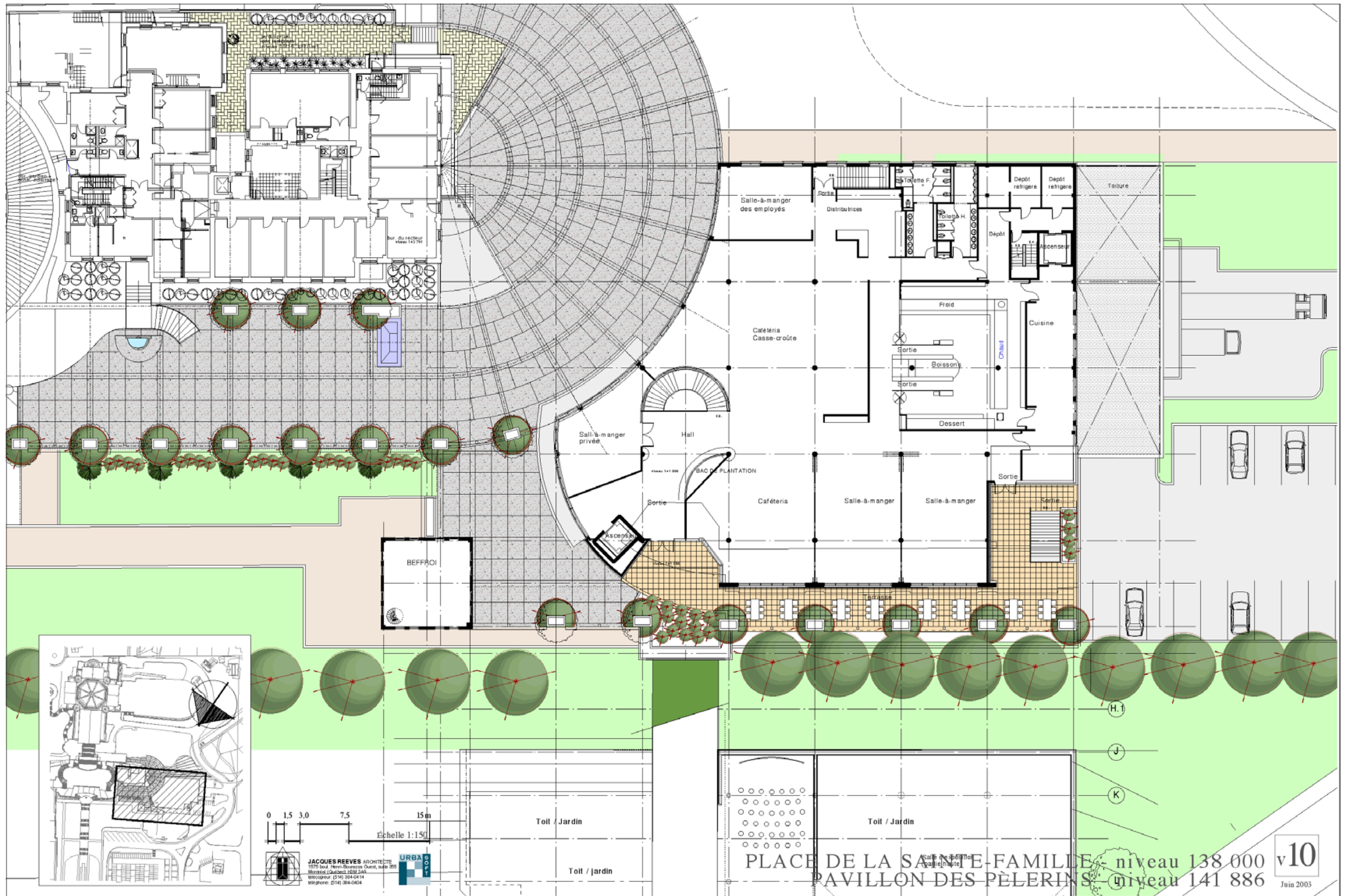
Directeur de projet : Jacques Reeves, architecte - Collaboration : LBCD - génie civil

Octobre 2002 / Révision : Juin 2003







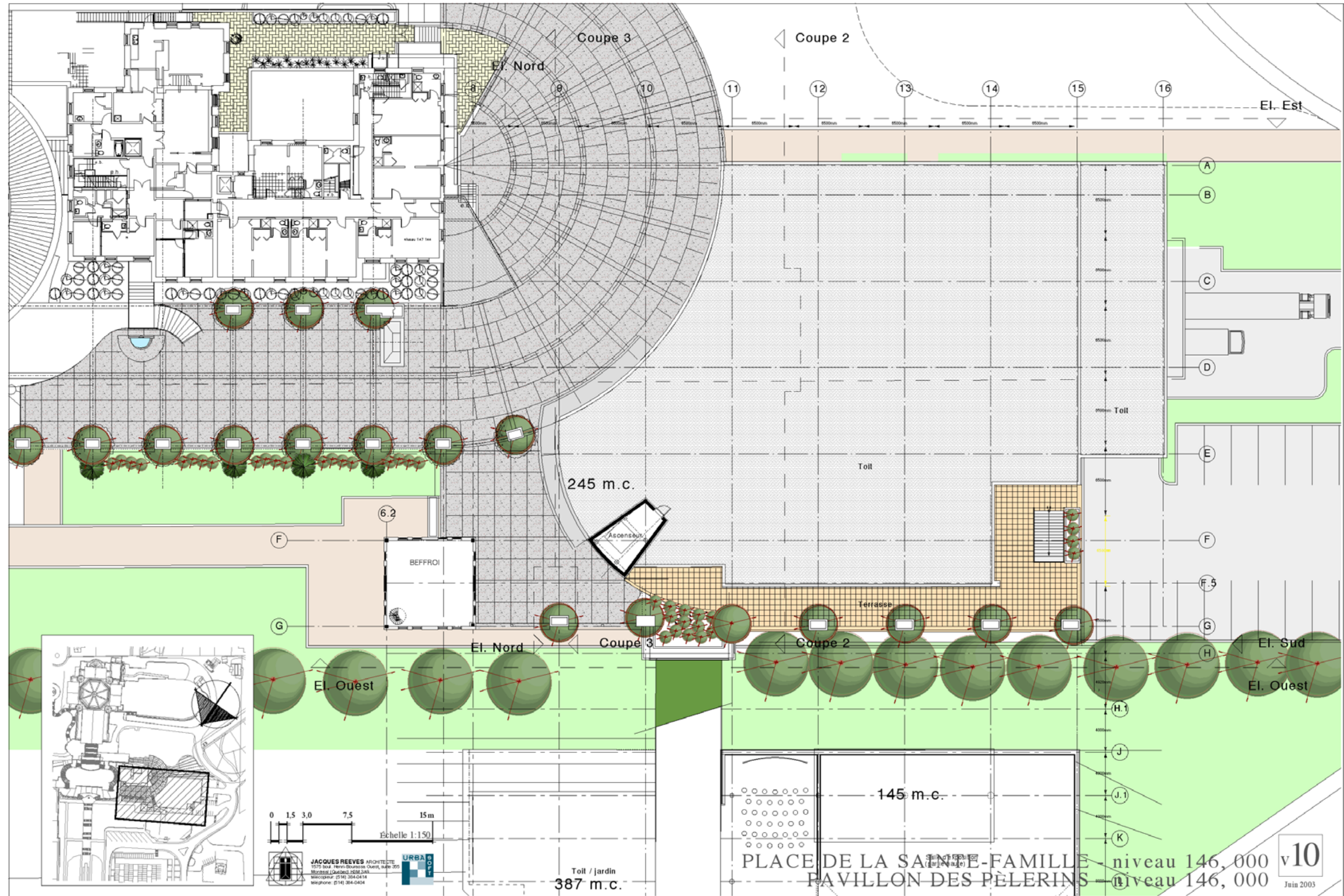


**Plan directeur d'aménagement - Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal**

Directeur de projet : Jacques Reeves, architecte - Collaboration : LBCD - génie civil

Octobre 2002 / Révision : Juin 2003

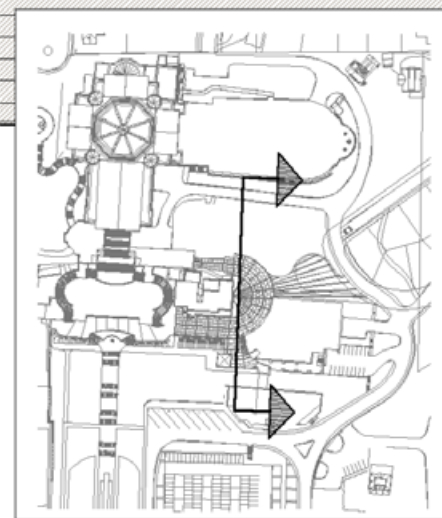








151 000  
 150 400  
 146 386  
 141 886  
 138 000  
 134 342  
 134 025  
 128 830  
 126 150  
 121 150  
 116 900



PLACE de la SAINTE-FAMILLE      PAVILLON DES PÈLERINS et CARILLON      PAVILLON D'ACCUEIL



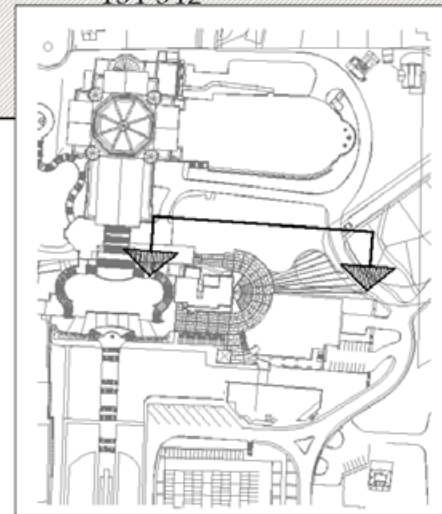
**JACQUES REEVES ARCHITECTE**  
 12175 boul. Henri-Ducasse Ouest, suite 305  
 Montréal (Québec) H3M 2V9  
 Téléphone: (514) 304-0414  
**URBA**

ÉLÉVATION NORD v10  
 Pavillon des Pèlerins et plateau Mars 2003





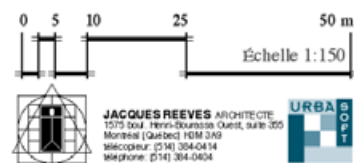




PAVILLON DES PÈLERINS

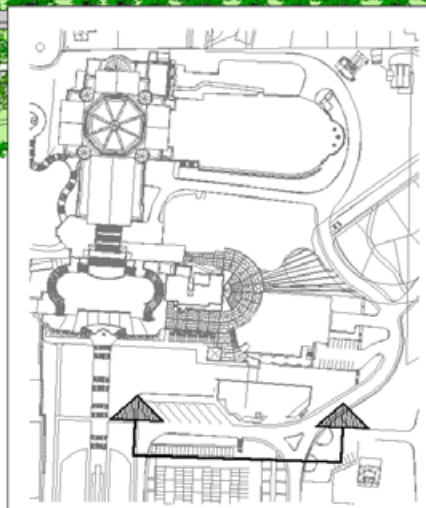
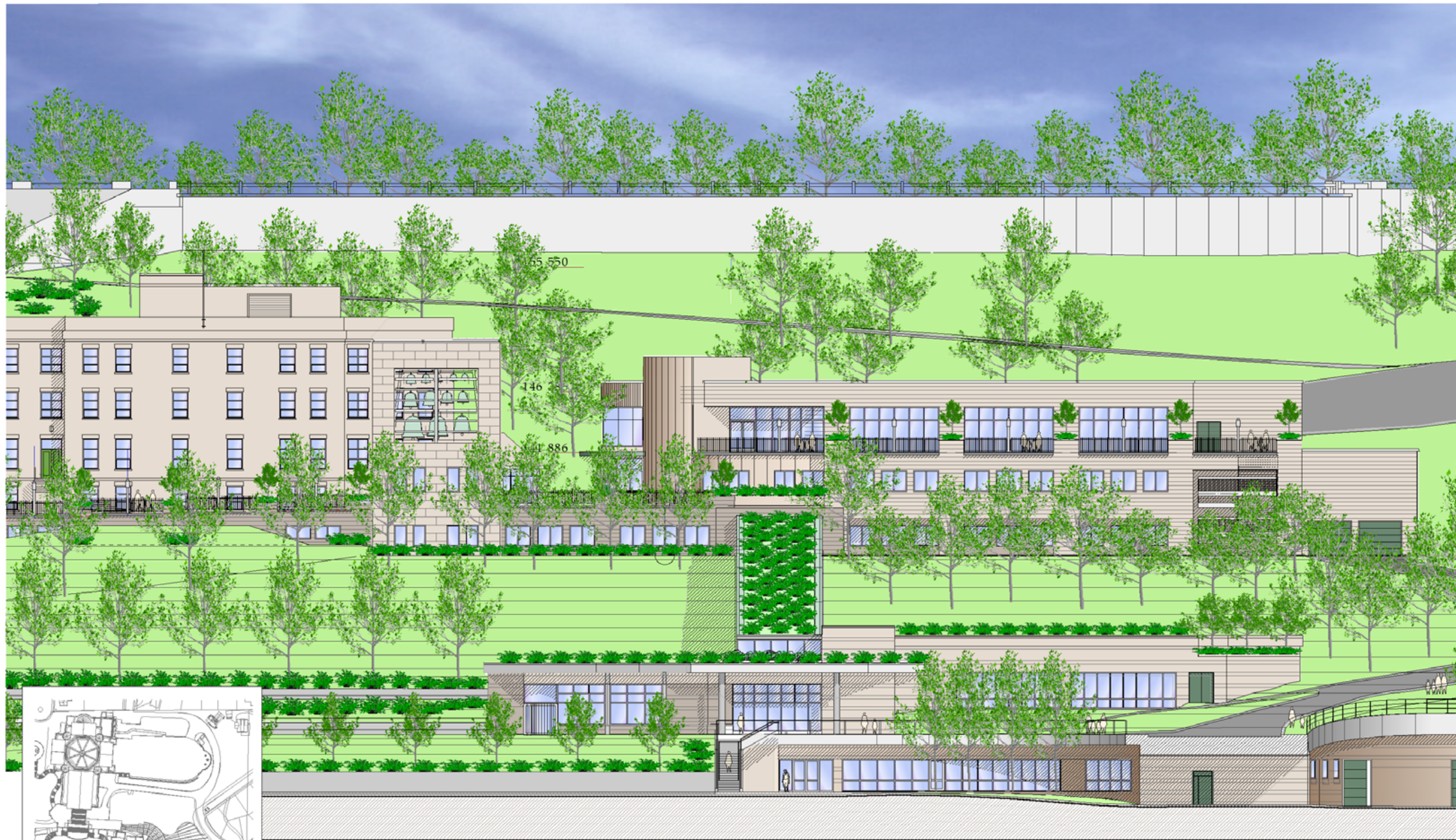
PLACE DE LA SAINTE-FAMILLE  
et  
CARILLON

PAVILLON SAINTE-CROIX



ÉLÉVATION EST v10  
Pavillon d'accueil et lien Mars 2003



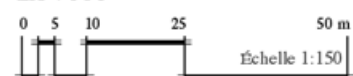


PAVILLON SAINTE-CROIX  
EX-VOTO

PLACE de la SAINTE-FAMILLE  
et  
CARILLON

PAVILLON DES PÈLERINS  
PAVILLON D'ACCUEIL

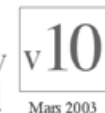
La MONTÉE



**JACQUES REEVES** ARCHITECTE  
1375 boul. Henri-Bouasse Ouest, 4441 305  
Montréal (Québec) H3M 3A9  
Téléphone: (514) 384-0414  
Téléfax: (514) 384-0404



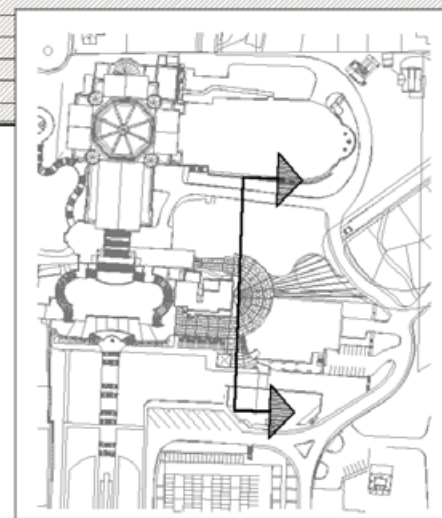
ÉLÉVATION OUEST - Chemin Queen Mary  
Pavillon d'accueil et lien - détail







151 000  
 150 400  
 146 386  
 141 886  
 138 000  
 134 342  
 134 025  
 128 830  
 126 150  
 121 150  
 116 900



PLACE de la SAINTE-FAMILLE      PAVILLON DES PÈLERINS et CARILLON      PAVILLON D'ACCUEIL

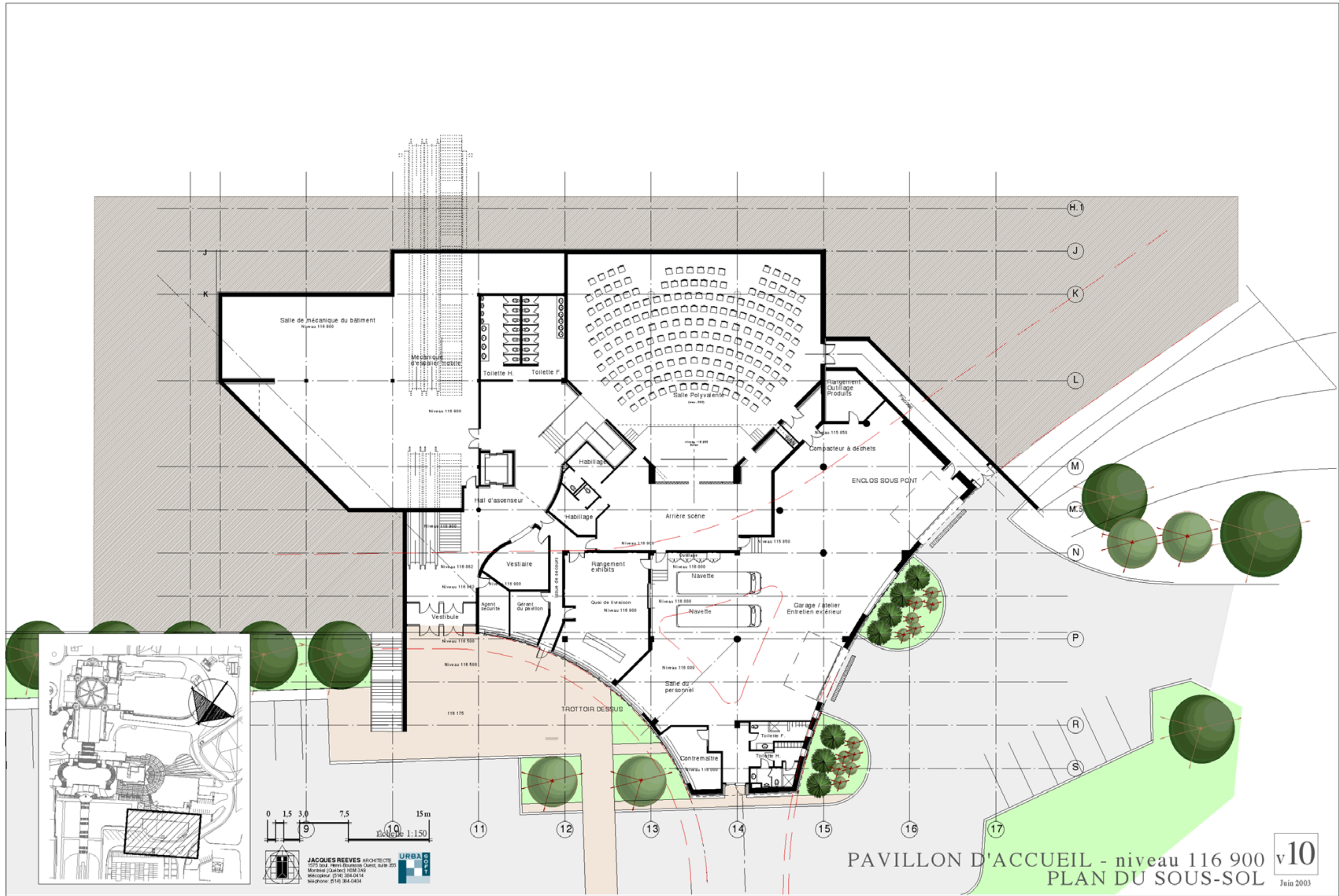
0 5 10 25 50 m  
 Échelle 1:150

**JACQUES REEVES ARCHITECTE**  
 12175 boul. Henri-Duclos St. Laurent, suite 305  
 Montréal (Québec) H3M 2V9  
 Téléphone: (514) 304-0414

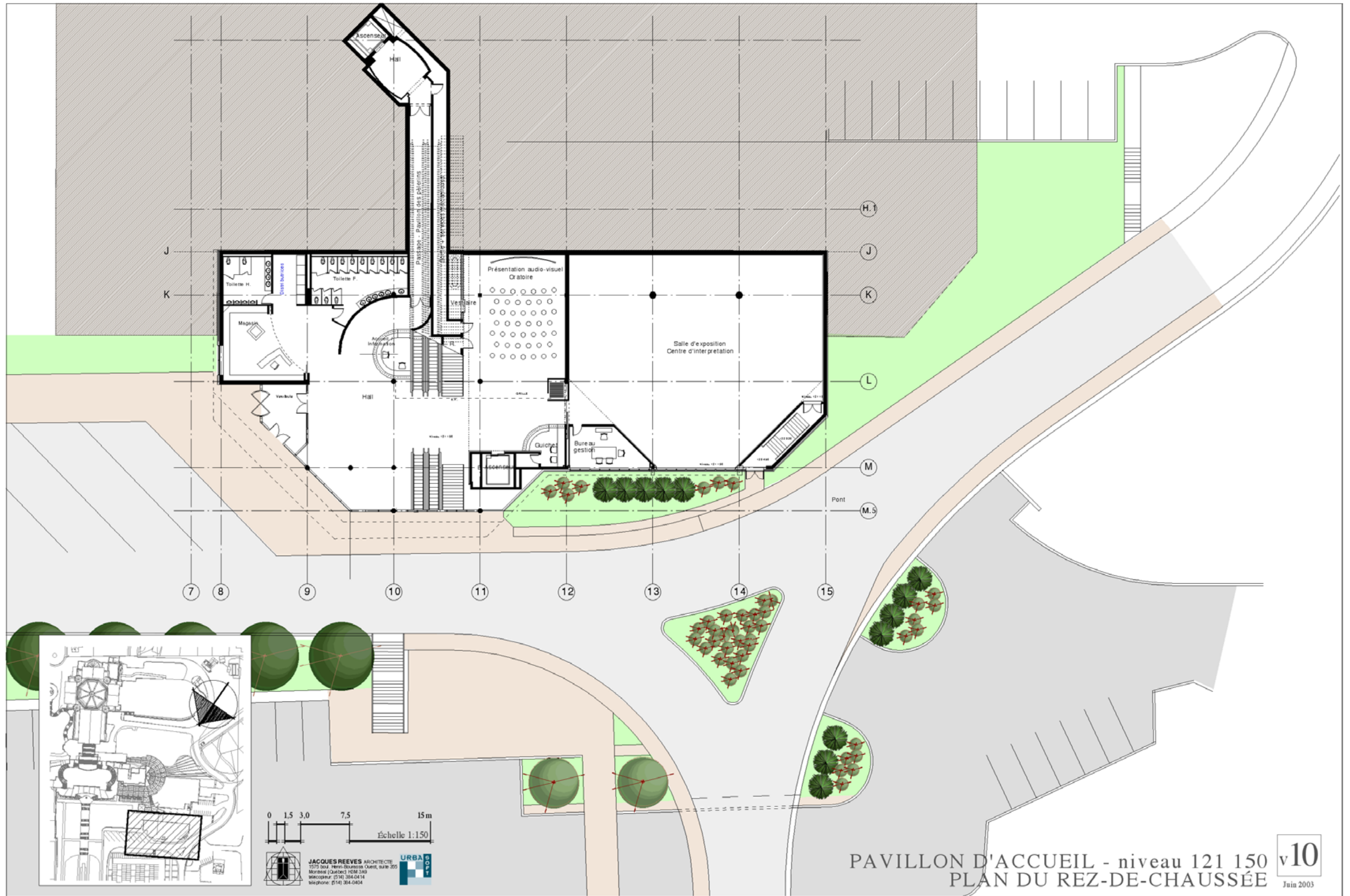
**URBA**  
 1000  
 1000

ÉLÉVATION NORD v10  
 Pavillon des Pèlerins et plateau Mars 2003







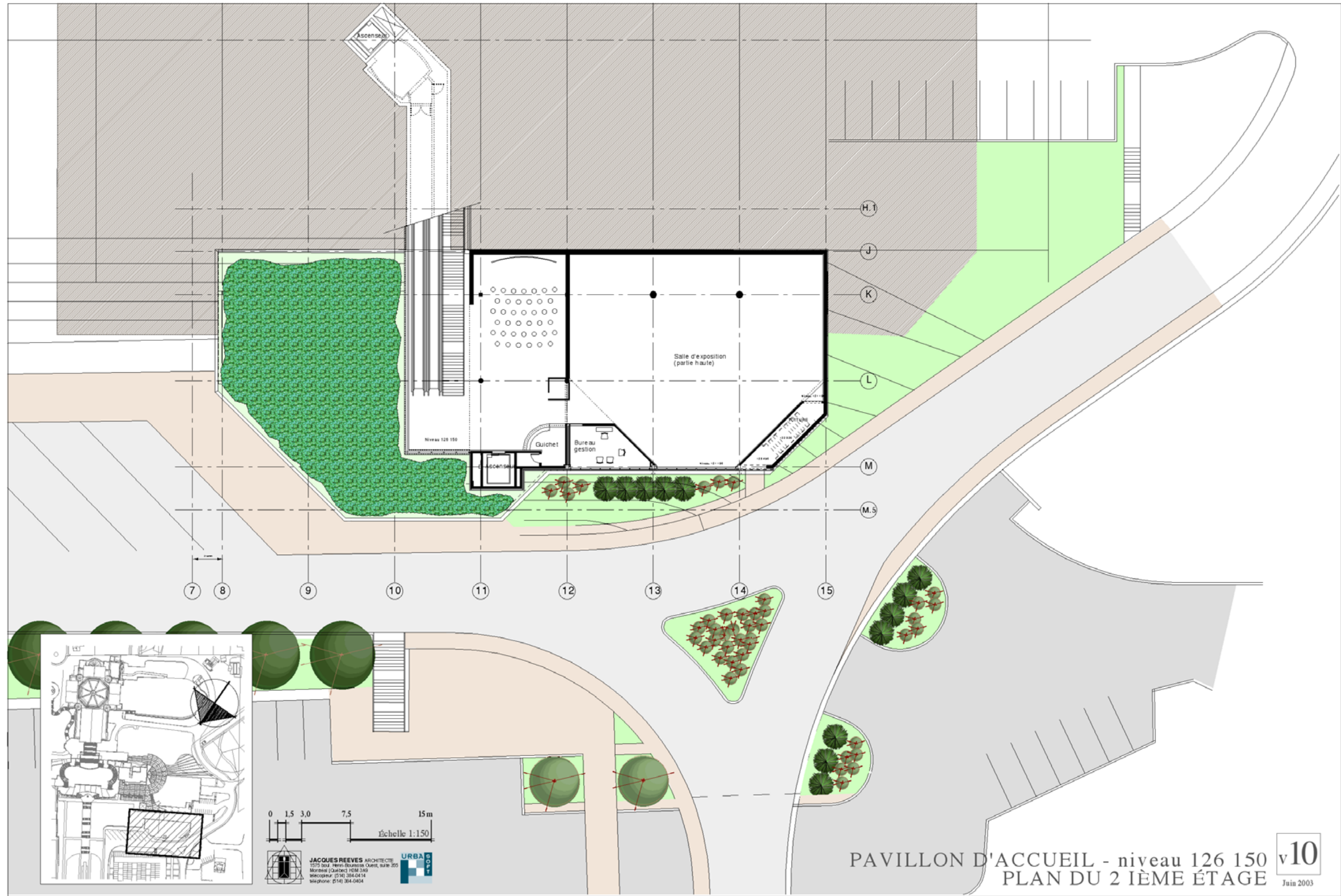


**Plan directeur d'aménagement - Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal**

Directeur de projet : Jacques Reeves, architecte - Collaboration : LBCD – génie civil

Octobre 2002 / Révision : Juin 2003















## **LA PLACE DE LA SAINTE-FAMILLE**

Il existe présentement un lieu de rassemblement entre le pavillon actuel des pèlerins et le pavillon Sainte-Croix. L'espace libre est d'environ 13 mètres entièrement asphalté en plan tordu avec pentes dangereuses. C'est de cette place que les visiteurs accèdent à la chapelle votive, au pavillon des souvenirs et au restaurant. Les visites guidées partent de cet endroit. Il ne serait pas exagéré de qualifier cet espace d'inadéquat à tout point de vue.

La place proposée offrirait un dégagement de 26 mètres, soit le double, mais a un niveau plus près de celui de la chapelle votive et de ce fait à celui de la crypte.

La Place de la Sainte-Famille prend son thème avec une sculpture éventuelle de la Sainte-Famille au point focal. En arrière plan, à ce tableau, se prolonge un écran d'un côté pour contenir la sortie de secours du pavillon Sainte-Croix et de l'autre côté pour contenir le jardin privé de la résidence du pavillon. La forme de la place, telle que déjà mentionnée, s'inspire de celle du toit de la crypte et aussi de l'esplanade.

Une ouverture importante entre le rocher côté Sud et la façade arrière du pavillon des pèlerins laquelle est alignée avec le centre de la Place de la Sainte-Famille permettra un bon espace pour l'arrêt de la navette. Elle serait ainsi mieux située et profiterait d'un encadrement naturel de verdure sur trois côtés. Le dégagement donnant sur la Place de la Sainte-Famille permettra d'y tenir des activités de pastorale beaucoup plus souvent.

Il n'y aurait plus d'asphalte dans cette place, l'intention étant de traiter la surface avec du béton contenant des agrégats de granit et ou avec insertion de pavés de granit. Ces traitements seront soumis lors d'une étape ultérieure.

## **MONASTÈRE – ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RÉSIDENCE**

L'aspect le plus positif de ce bâtiment est la proximité et communication directe avec la Sacristie, crypte et basilique. Le bâtiment bien qu'il n'offre pas un grand intérêt architectural est sobre et moyennant quelques améliorations à l'extérieur pourrait cadrer assez bien dans le complexe. Le bâtiment est composé d'une section ancienne (résidence des religieuses) qui nécessitera des interventions importantes afin de mieux répondre au nouvel usage qu'on veut en faire. Cette portion présente aussi des problèmes de sécurité, d'issues de secours et de vétusté.

Le dernier étage du monastère vient d'être réaménagé pour une fonction de résidence. La proposition actuelle maintient cette vocation.

Les autres étages (3 niveaux) ont été transformés en 2002 afin de les moderniser et pour mieux répondre à des fonctions administratives, éducatives, et autres exercées principalement par des membres du clergé.

La proposition suggère d'y greffer le grand secrétariat général afin de rapprocher cette fonction aux autres postes ayant des affinités. Ce rapprochement faciliterait la desserte et l'approvisionnement et éviterait le transport qui se fait actuellement en passant devant la crypte. Le matériel et les activités reliés au service postal pourrait se rapprocher du service des approvisionnements dans le pavillon des pèlerins.

Il n'est pas prévu, pour les besoins connus, de considérer l'agrandissement tel que déjà proposé. Toutefois, on devrait, lors de l'affectation des espaces présentement occupés par la bibliothèque mais conçus pour d'autres activités (inconnues), considérer remplir le trou du côté Sud et compléter le bâtiment actuel ou encore y affecter une fonction s'inscrivant dans l'esprit du sanctuaire, telle une grotte.

## **BIBLIOTHÈQUE**

La bibliothèque actuelle est très limitée en espace, et extrêmement difficile d'accès. Elle est fréquentée par trop peu de personnes et n'offre aucun potentiel pour l'avenir. À ceci s'ajoute l'aspect peu fonctionnel et une ambiance peu propice à la lecture ou à la recherche.

La proposition consiste à regrouper bibliothèque et archives dans un même endroit, celui présentement occupé par le grand secrétariat à l'extrémité est du Campus. Il serait souhaitable que cette bibliothèque puisse en partie ou en totalité être accessible au public. L'entrée à l'Est de la basilique serait tout à fait appropriée.

## **CHAPELLE DU CENTENAIRE**

Le bâtiment actuellement occupé par la bibliothèque devra être étudié plus à fond. On devra enquêter sur ses origines car il présente une volumétrie assez inusité. Il semblerait que les mezzanines ne faisaient pas partie du concept original et que les aménagements actuels auraient été ajoutés. Aucun des niveaux de plancher ne correspond à ceux des bâtiments adjacents.

Le volume offert par ce bâtiment n'étant pas requis pour satisfaire aux besoins du secrétariat ou de l'administration celui-ci devra faire l'objet d'une affectation à définir. En considération de son rapprochement avec la chapelle votive déjà restreinte en espace, il serait peut-être pertinent d'explorer l'intégration de ce volume à la chapelle et ses exhibits. La possibilité d'y aménager une chapelle spéciale à l'occasion du centenaire apparaît tout à fait pertinente.



## LES MUSÉES

Le musée du frère André et le musée des crèches occupent des espaces sous l'escalier monumental de la basilique. Ces musées ne sont pas très visibles ni faciles d'accès. Présentement le contenu et le mode de présentation sont très simples et relativement limités. L'éclairage n'avantage pas la mise en valeur des objets ou des personnages et le graphisme n'est pas adéquat. Le décor, particulièrement celui du musée des crèches, mériterait une attention spéciale considérant l'originalité de ce thème et son potentiel de développement.

Le projet de plan directeur ne propose rien à ce stade. Il serait toutefois pertinent de soumettre ce dossier à un spécialiste en muséologie et éventuellement à un designer expérimenté en thèmes d'expositions.

La salle des maquettes offre également un aspect muséologique intéressant. Le matériel exposé n'est toutefois pas satisfaisant pour bien comprendre les caractéristiques de la basilique. Il serait pertinent d'ajouter des illustrations, et des coupes pour mieux comprendre la notion de la double coupole par exemple.

La comparaison de la dimension de la basilique avec d'autres cathédrales bien connues serait plus pertinente que certaines photos exposées présentement.

Cette tâche d'amélioration de la salle des maquettes, son contenu et sa présentation, devrait être confiée à des spécialistes.

## LES ZONES DE VERDURE

Les aires boisées, les jardins, les aires de repos et de méditation seront tributaires des autres sujets traités précédemment. En général, cet aspect a été très bien considéré dans le passé et l'entretien est remarquable. La principale difficulté vécue est certes la pente raide des talus, l'instabilité des bordures et autres aménagements solides.

Le projet d'orientation du plan directeur n'élabore pas sur les aménagements paysagers. Toutefois, certaines suggestions apparaissent sur la grande projection d'ensemble.

### **a) Enceinte rue Queen Mary**

On y constatera la notion de prolongement de la clôture et son aboutissement sur une entrée imposante pour l'entrée des véhicules à l'extrémité Ouest du stationnement principal

### **b) L'axe spirituel**

Le thème actuel est maintenu et les îlots de fleurs s'étalent jusqu'à l'aboutissement de l'axe dans le dernier talus au pied de la crypte. L'axe ou la montée étant élargie, les plantes (récupérables) devront être déplacées.

### **c) Des sentiers et talus**

L'élimination des chemins d'asphalte en façade devrait permettre l'adoucissement de certains talus et le maintien d'un minimum de sentiers pour les piétons et les petits véhicules de déneigement.

### **d) Aires de stationnement**

Chaque aire de stationnement (comme présentement) devra être contenue avec une bordure d'arbres. Le stationnement A près du chemin Queen Mary sera plat comme présentement tandis que la portion B sera en pente afin d'éliminer les marches et accéder directement au pavillon d'accueil.

En cas de maladie d'une espèce, il serait judicieux d'en tenir compte et de composer avec deux ou trois espèces d'arbres. On prendra soin dans la plantation d'arbres de ne pas cacher les perspectives ou vues importantes.

### **e) Boisés sauvages**

Les boisés actuels situés devant le mur du chemin de la croix, au pied de l'esplanade, en bordure du chemin d'accès ainsi que celui à l'intérieur du chemin Kingston sont fort agréables et devraient autant que possible être maintenus tels quels. Ces boisés contribuent à la qualité visuelle, sonore et aromatique. On y trouve des arbres datant des origines de la montagne. Un répertoire a été préparé par l'ingénieur forestier, Michel Gagné de la firme Consultations et expertises phytotechniques.

Lorsque le projet définitif d'aménagement des bâtiments et voies d'accès sera arrêté, il sera alors temps d'examiner de plus près ces boisés pour y incorporer soit des promenades ou une activité telle le "sentier de la Bible".

### **f) Le parc**

Le parc est situé dans la partie basse du site entre la voie d'accès et la rue Cedar Crescent, et entre Kingston et Queen Mary.

Ce secteur est présentement assez dégagé, gazonné et meublé de beaux arbres.

Ce parc est relativement privé. La clôture au périmètre du côté Nord et du côté l'Ouest en refuse l'accès et le traitement actuel du site correspond tout à fait à un grand parterre de résidence privée.

Le projet actuel ne traite pas ce secteur du site et propose de le laisser intact tant que la vocation de cette zone ne sera pas définie.



# Accès au lanterneau et visite de l'entre-dôme

## AVANT-PROPOS

Le comité du plan directeur d'aménagement de l'Oratoire a reconnu en septembre 2000 que suite aux réactions des partenaires possibles pour la mise en valeur et le développement de l'Oratoire, il devenait pertinent d'ajouter aux études, la poursuite de l'aménagement de l'entre-dôme et de l'accès au lanterneau.

Conscients que la dimension touristique du site est très importante et qu'elle contribue au soutien des activités spirituelles et religieuses, des organismes représentant le développement économique de la métropole voient dans ce dossier une activité à laquelle ils peuvent non seulement souscrire mais aussi apporter leur support et contribuer à la réalisation de façon importante.

Dès la conception de la basilique à la fin des années '20, la notion d'accès au lanterneau faisait partie du design des architectes Vennes et Don Bello.

C'est dans les années 1960 que l'architecte Gérard Notebeart dessinait l'aménagement intérieur de la basilique et que les travaux d'infrastructure pour l'accès et l'aménagement de l'entre-dôme furent entrepris. Les travaux furent cependant interrompus en 1966 faute de fonds et de temps pour offrir aux visiteurs d'Expo 67 cet attrait touristique.

Maintenant que la direction de l'Oratoire veut donner un souffle nouveau longtemps attendu et que le centenaire de l'Oratoire pointe à l'horizon, le plan directeur de développement doit inclure tous les aspects pouvant contribuer au succès du complexe et l'accès au lanterneau s'inscrit dans cette démarche.

L'étude porte sur la description sommaire de l'accès et sa faisabilité et tente d'illustrer le potentiel de l'entre-dôme pour un spectacle à grand déploiement. L'étude mesure aussi les enjeux économiques reliés à la réalisation de ce projet.

## **1 - Concept original et évolution**

Lors de la planification de la basilique dans les années 1920, il était prévu que l'on accèderait à ces lieux par 4 tours et à partir du niveau de la basilique. Des cages d'escalier et structures de celles-ci ont été aménagées dans les tours Nord et Est en 65-66 tandis que la structure d'un ascenseur a été installée dans la tour Ouest. Le départ de l'ascenseur pouvait se faire au niveau 186' (basilique), mais également au niveau 171'. C'est au niveau 171'-0" que se situe présentement le musée des crèches. En fait, le puits d'ascenseur descend au niveau de la salle Pichette niveau 156' et le puits pour la sécurité à 7' pieds plus bas. Malheureusement, une sortie de secours pour la salle Pichette a été aménagée à travers ce puits interrompant ainsi la continuité du puits au niveau 171'. Une étude de circulation devra être faite pour choisir le meilleur accès secondaire niveau 156' ou 171', et prévoir la sortie requise pour la salle Pichette.

## **2 - Poste de contrôle – accès**

Dans le but de protéger le recueillement des fidèles lors des célébrations dans la basilique, il sera nécessaire que les visiteurs du dôme empruntent d'autres accès que ceux offerts à ce niveau.

On se trouvera infailliblement avec plusieurs points d'accès par ascenseur, niveau basilique (186'), niveau musée (171') ou même niveau salle Pichette (156'). Pour ceux qui préféreront utiliser l'escalier, on favorisera la tour opposée soit la tour Est, escalier # 2 pour des raisons que l'on verra plus loin. L'escalier #1, tour Nord descend jusqu'au niveau 156' tandis que l'escalier # 2 a son départ au niveau de la basilique 186'-2" mais pourrait être prolongé aux autres niveaux (171' et 156').

L'installation d'un seul poste de billetterie à la base ou aux points de départ sera difficile voire même impossible à considérer à cause des différentes options d'accès mentionnées plus haut. Cependant, toutes les installations prévues et réalisées en partie aboutissent toutes au même endroit et dans un même volume c'est-à-dire le niveau 300', celui de la promenade autour de la base de la coupole. En amenant les visiteurs à ce niveau, on incitera à poursuivre la visite par quelques ouvertures dans un passage de contrôle reliant les deux accès opposés tour Ouest, ascenseur #1a, tour Est, escalier #2 et éventuellement un second ascenseur #1b dans la tour Sud selon le trafic résultant de l'attrait et aussi pour une meilleure gestion de la circulation (voir dessin A/1). Nous retenons et recommandons que le poste de péage, perception des billets soit vis-à-vis la tour Sud.

## **3 - La visite**

Le départ de la visite serait diamétralement opposé à l'ascenseur et aux escaliers menant à la visite de l'entre-dôme et l'accès au lanterneau. Le visiteur aura ainsi l'occasion d'apprécier les vues de la basilique en plongée à travers le claustra, les exhibits au niveau 300' environnant la promenade, la volumétrie grandiose de l'entre-dôme et les verrières ceinturant la base de la coupole extérieure.

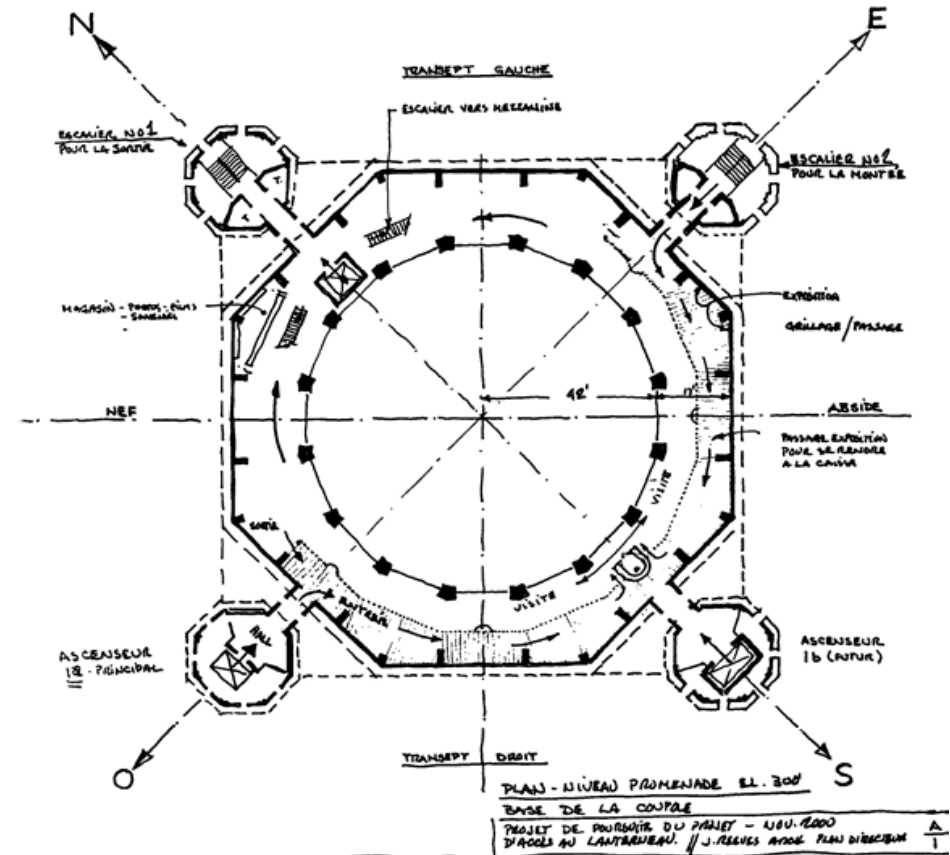
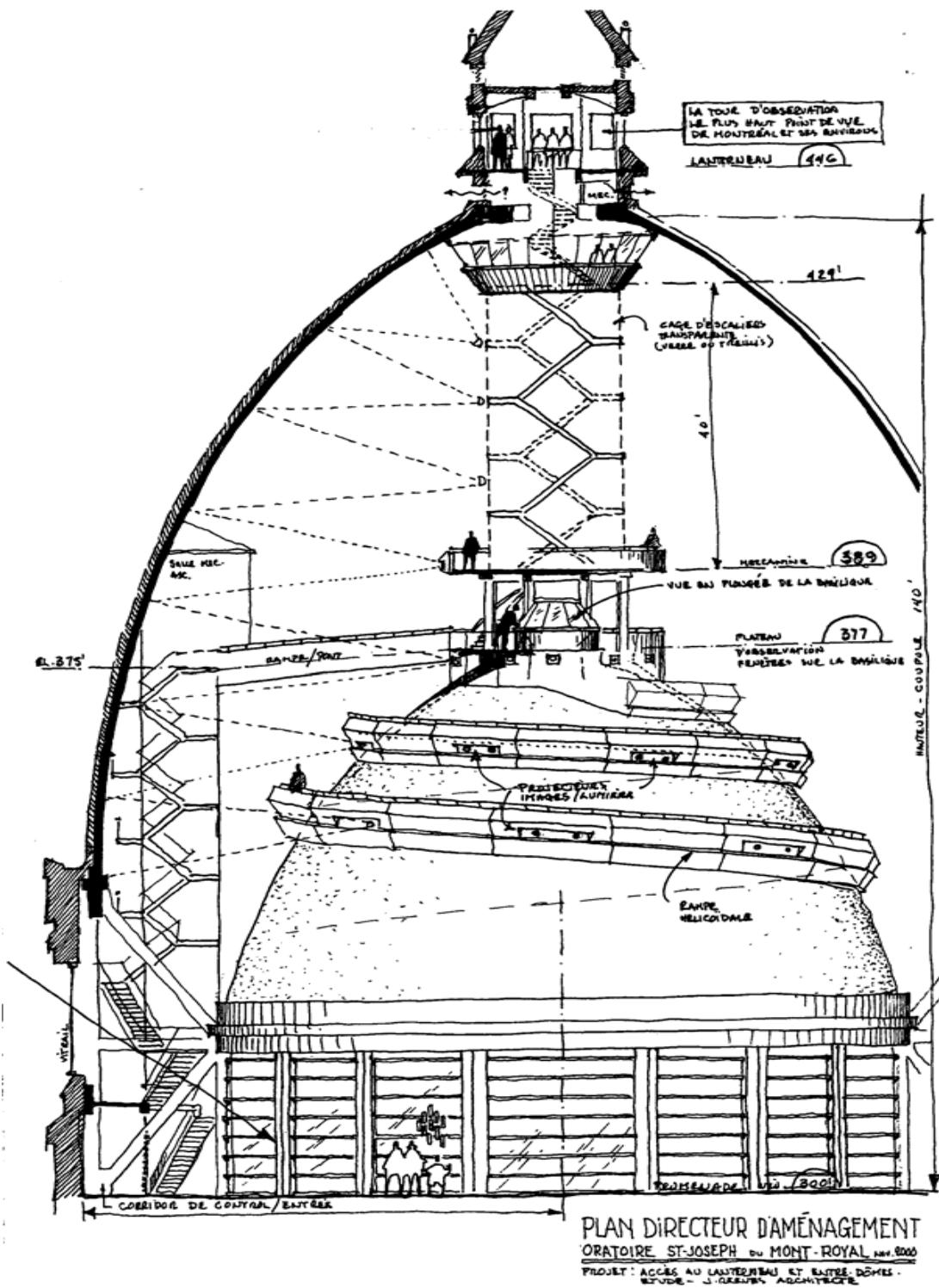
Pour entreprendre la montée vers le lanterneau, on doit passer par le niveau intermédiaire 377' qui se situe au sommet de la voûte ou coupole intérieure. On aura alors le choix d'accéder à ce niveau par un deuxième ascenseur mais l'attrait principal sera en empruntant la rampe hélicoïdale depuis le niveau de la mezzanine. En contournant trois (3) fois la coupole intérieure, on pourrait admirer un spectacle audio-visuel ou spectacle à grand déploiement projeté sur la surface de la grande coupole qui offre une surface extraordinaire de plus de 100' de hauteur et 120' de diamètre à la base.

Au niveau du sommet de la coupole intérieure, niveau 377', on pourra regarder à travers des fenêtres la vue au dessus de l'autel à 200 pieds plus bas. Le plateau de 25' de diamètre à ce niveau offre l'accès à une mezzanine 10' plus haut où se trouve les escaliers qui mènent au lanterneau.

À partir du niveau 377' soit le sommet de la coupole intérieure, deux escaliers ont été prévus jusqu'à l'élévation 429' soit l'équivalent de 6 étages. Au niveau 479', on devra aboutir dans une pièce fermée (vitrée). C'est à ce niveau que l'on devra exercer une gestion de la circulation les jours d'affluence puisqu'à partir de ce niveau, un seul escalier hélicoïdal étroit mène au lanterneau environ 17' plus haut.

On arrive au lanterneau (niveau 446') par une ouverture au centre d'environ 6' de diamètre tandis que le lanterneau de 17' de large est de forme octogonale et chaque fenêtre mesure plus de 5' de largeur. La capacité maximale dans le lanterneau est de 40 personnes. Toutefois devant les fenêtres, 24 personnes (3 par fenêtre) peuvent admirer les vues panoramiques sans encombrements. En conséquence, on devrait limiter le nombre de visiteurs à 30.





#### 4 - Considérations techniques et opérationnelles

C'est au niveau 300 à la base de la coupole et au niveau du poste de contrôle que seraient aménagés les locaux de services. Parmi ceux-ci, on retrouve, pour le public, des salles de toilettes (la tuyauterie y est déjà), une salle de repos et premiers soins, un comptoir de photos, films, souvenirs, cartes postales et objets divers.

- Pour l'opération de l'entre-dôme, des salles de remisage et d'entretien, une salle de mécanique et de contrôle d'effets particuliers devront être aménagées. S'ajoutent enfin des espaces privés pour l'installation d'antennes de transmission /réception et systèmes d'évacuation des fumées ou de pressurisation. Ces sujets seront développés lors d'une étape ultérieure de précision des aménagements.
- Les arrivées et départs des ascenseurs se feraient dans des locaux fermés, ventilés et avec une finition durable tandis que le véhicule ascenseur circulerait dans le puits existant sans nécessairement y ajouter une enveloppe distincte en blocs de béton.
- Les cages d'escaliers mériteraient de garder le plus de transparence possible afin de profiter de la lumière naturelle et de l'effet temps-espace. On songe donc à un système de cloisons grillagées au lieu de murs pleins. À des endroits stratégiques l'installation de fenêtres serait à considérer afin d'améliorer la vue.
- Les points de départ devront être revus avec les responsables des visites afin de déterminer avec plus de précision les circuits des visites et la logistique quotidienne des opérations. Cet exercice devra être mené après avoir statué sur l'utilisation de la partie supérieure car ce qui se passera à la base devra être au soutien du potentiel et de l'exploitation de l'entre-dôme.



## Table des matières

Page couverture	
Les grandes orientations .....	2
Dessin : Élévation Ouest – Pavillon d’accueil et lien - vue générale.....	3
Chronologie partielle des communications et rencontres.....	4, 5
Vue axométrique, situation actuelle .....	7
Plan directeur d’aménagement – Concept et méthodologie .....	8
Au cœur du grand projet de l’Oratoire – Représentations 2002-2005.....	9
Traitement évolutif et Axe principal .....	10
Axe d’accueil .....	11
Pavillon des services aux pèlerins, Circulation et stationnement.....	12
Dessin : Plan directeur d’aménagement.....	13
Plateau / Place de la Sainte-Famille et Petite chapelle primitive.....	14
Image façade du nouveau campus .....	15
Les nouveaux bâtiments – Critères architecturaux .....	16
Dessin : Aménagement du site – Schéma fonctionnel de circulation avec géométrie routière.....	17
Le nouveau pavillon des pèlerins - Le pavillon d’accueil et le lien mécanique.....	18, 19
Le carillon .....	20
Dessin : Plateau (niv. 134 035) et Pavillon des pèlerins (niv. 134 342).....	21
Dessin : Place de la Sainte-Famille (niv. 138 000) et Pavillon des pèlerins (niv. 138 000).....	22
Dessin : Place de la Sainte-Famille (niv. 138 000) et Pavillon des pèlerins (niv. 141 886).....	23
Dessin : Place de la Sainte-Famille (niv. 146 000) et Pavillon des pèlerins (niv. 146 000).....	24
Dessin : Élévation Nord – Pavillon des pèlerins et plateau .....	25
Dessin : Élévation Sud – Pavillon d’accueil et lien .....	26
Dessin : Élévation Est – Pavillon d’accueil et lien .....	27
Dessin : Élévation Ouest – Pavillon d’accueil et lien -détail .....	28
Dessin : Coupe / Élévation Nord – Pavillon des pèlerins et plateau.....	29
Dessin : Plan du sous-sol – Pavillon d’accueil (niv. 116 900) .....	30
Dessin : Plan du rez-de-chaussée – Pavillon d’accueil (niv. 121 150) .....	31
Dessin : Plan du 2 <sup>ème</sup> étage – Pavillon d’accueil (niv. 126 150) .....	32
Dessin : Plan des toits – Pavillon d’accueil et lien .....	33
Photos des maquettes.....	34
La Place de la Sainte-Famille - Monastère - Bibliothèque - Chapelle du centenaire .....	35
Les musées - Les zones de verdure .....	36
Accès au lanterneau et visite de l’entre-dôme .....	37, 38
Dessin de l’entre-dôme – Plan de la promenade – élévation 300.....	38
Table des matières et Remerciements.....	39

## Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux qui ont apporté leur collaboration à la production de ce document.

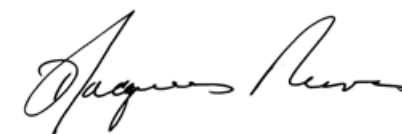
Uldis Peika, architecte – Bélanger Reeves – présentation des nouveaux bâtiments  
Louis Ratté, architecte – Urbasoft – coordination et présentation 2D plan directeur  
Pierre Labbé et Christian Tremblay, ing – LBCD – tracés et travaux de génie civil  
Omar Bakar, bach. en arch. – Graph architecture – présentation 3D plan directeur

### Équipe de l’Oratoire

Monique Bérubé, secrétaire aux ressources matérielles – préparation des textes et montage de la brochure  
Marie-José Davignon Leduc – adjointe administrative Fondation OSJ – montage de la brochure  
Louise Marcotte – secrétaire du recteur – collaboration générale

Le document a dû être réalisé en deux semaines après que le contenu graphique ait été produit. La tâche a été particulièrement ardue pour l’équipe de l’Oratoire, c’est pourquoi je souligne mon appréciation pour l’engagement et la précieuse collaboration de ces dames qui ont accepté d’ajouter ces tâches à leur travail quotidien.

Sincèrement,



Jacques Reeves, architecte  
Plan directeur d’aménagement  
Octobre 2002